

MARTINA DRESCHER

La diaspora africaine au Canada : le cas des francophones à Montréal et à Toronto¹

Zusammenfassung

Seit seiner Gründung ist Kanada ein Einwanderungsland. In der zweiten Hälfte des 20. Jhs. haben sich die traditionellen Migrationsmuster jedoch deutlich verändert und ein Ansteigen der ethnischen Minderheiten zur Folge gehabt. Die Migration aus dem subsaharischen Afrika, die sich erst in den 1990er Jahren intensiviert hat, stellt ein vergleichsweise neues und bislang kaum erforschtes Phänomen dar. Ziel dieses Aufsatzes ist es, einen Überblick über die frankophone afrikanische Diaspora in Kanada zu geben und dabei v. a. die soziokulturellen und sprachlichen Aspekte in den Blick zu nehmen. An eine kurze historische Einbettung, in deren Verlauf kanadische und afrikanische Frankophonie miteinander kontrastiert werden, schließt sich eine Skizze der gegenwärtigen Situation der Schwarzen in Kanada an. Obgleich diese Gruppe in der öffentlichen Diskussion häufig als sehr homogen wahrgenommen wird, ist sie doch durch eine große, sprachlich, ethnisch-kulturell und historisch begründete interne Diversität charakterisiert, die auf ihre Integration in der kanadischen Gesellschaft einwirkt. Am Beispiel von Montreal und Toronto werden verschiedene Muster der sprachlichen Integration in die anglo- und frankophone kanadische Gesellschaft aufgezeigt. Abschließend wird ein Ausblick auf den Gesundheitssektor, insbesondere auf die speziell auf Migranten aus so genannten Risikogebieten zugeschnittenen Präventionsprogramme, gegeben.

Abstract

Since its foundation Canada has been a country of immigration. However, in the second half of the 20th century, migration patterns have clearly changed, which has led in turn to a growth of ethnic minorities. Migration from sub-Saharan Africa has only become more intense during the 1990s and represents thus a quite recent phenomenon that has not been very much studied yet. The aim of this paper is to give a survey of the francophone African diaspora in Canada, focusing primarily on sociocultural and linguistic aspects. A short historical introduction that contrasts the African and the Canadian francophonie is followed by an outline of the current situation of the Canadian Black community. Although this group is generally perceived in the public debate as

1 Je remercie le ICCS/CIEC pour une bourse FRP grâce à laquelle cette étude a pu être réalisée.

relatively homogeneous, it shows great internal diversity, which is based on linguistic, ethnic, cultural, and historical factors and which influences also its integration into the Canadian society. Taking Montreal and Toronto – the two metropolitan areas that host most of the immigrants from sub-Saharan Africa – as examples, I will eventually discuss different patterns of linguistic integration into the anglo- and francophone communities in Canada. This paper on francophone African diaspora in Canada will close with an outlook on the health sector, especially on the sensitization campaigns addressed to immigrants originating from so called risk countries.

1. Introduction

Depuis sa fondation, le Canada est un pays majeur d'immigration. S'il a accueilli dans la première moitié du XX^e siècle surtout des immigrants venant d'Europe, les plus grands flux migratoires proviennent depuis les années 1960 des Caraïbes, de l'Amérique Latine et des pays d'Asie. Par contre, l'immigration africaine est un phénomène plus récent. Elle ne remonte qu'aux années 1970 et s'est intensifiée seulement depuis les années 1990. C'est cette dernière qui sera au centre de cet article. Comme le constate Mensah (2002, 4) : « very little research has been published on the Black presence in Canada. » Ce manque d'intérêt de la part des scientifiques devient encore plus élatant lorsqu'on regarde la situation spécifique des immigrants africains. Elabor-Idemudia (1999, 242) remarque : « As African migration to Canada is recent, little research has been done on this group's integration into the Canadian society. » De manière similaire, Tettey/Puplampu (2005, 5) déplorent « the scant attention paid to continental Africans as an autonomous force of academic inquiry. » Et les auteurs continuent : « Unlike Asian or Caribbean immigrants in Canada about whom there is quite an appreciable amount of literature, continental Africans have generally not been the specific focus of many research endeavours. » Cette observation est particulièrement pertinente dans le cas des immigrants en provenance de l'Afrique subsaharienne francophone qui seront au centre de mon étude. Comme les immigrants africains francophones sont beaucoup moins nombreux que les immigrants africains anglophones, les recherches sur leur intégration sociale et culturelle ainsi que sur leur insertion linguistique dans le contexte canadien font – à quelques rares exceptions près – toujours défaut.

Dans cet article, je me propose de présenter une vue d'ensemble de la diaspora africaine francophone au Canada d'un point de vue socio-culturel et linguistique. Après avoir retracé brièvement l'histoire du fait français au Canada et en Afrique (chapitre 2), je focalise sur la diaspora africaine récente. Cette dernière fait partie intégrante de la communauté noire canadienne qui – bien que fréquemment présentée comme assez homogène – montre de nos jours une extraordinaire diversité linguistique et ethnoculturelle. En m'inscrivant en faux contre une conception uni-

formisante, je décris les trois grands groupes dont se compose cette communauté : 1. les Noirs canadiens 'de souche' qui sont les descendants d'anciens esclaves ; 2. les immigrants des Caraïbes et 3. les immigrants africains (chapitre 3). Je fais d'abord le portrait de chacun de ces trois groupes pour discuter ensuite quelques-uns des problèmes liés à leur intégration dans les contextes canadien et québécois (chapitre 4). La dernière partie sera consacrée à une description de la diaspora africaine francophone et de ses principales institutions à Montréal, capitale de la francophonie nord-américaine (chapitre 5), et à Toronto, ville anglophone, moteur économique du pays et pôle d'attraction pour la plupart des nouveaux arrivants (chapitre 6). Le choix de ces deux régions métropolitaines qui accueillent le plus grand nombre d'immigrants au Canada, me permettra de contraster l'insertion des Africains francophones dans les milieux anglo- et francophone en signalant des problèmes spécifiques à chacun de ces deux cas de figure. Enfin et en guise de conclusion j'esquisse un projet de recherche qui s'inscrira dans la prolongation de cette étude à caractère exploratoire et qui examinera la communication dans le domaine de la santé publique et préventive destinée aux immigrants africains (chapitre 7).

Dans sa première partie, cet article rassemble et dépouille les études disponibles dans le domaine de la diaspora africaine et il procède à une analyse minutieuse des données statistiques pertinentes afin d'arriver à une vue d'ensemble aussi complète que possible de la situation actuelle des immigrants africains francophones au Canada. Dans sa deuxième partie, l'article se base essentiellement sur des témoignages recueillis dans la communauté africaine francophone lors d'un séjour à Montréal et à Toronto en automne 2007. Mes analyses reposent sur une série d'entretiens avec des membres de la communauté africaine francophone d'un côté ainsi qu'avec les représentants de différentes institutions et les responsables de programmes destinés aux nouveaux arrivants francophones d'un autre côté. Les personnes ressource étaient avant tout associées au Centre francophone de Toronto et au Centre Afrika de Montréal. Dans la reconstruction de la situation des immigrants, je m'appuie en particulier sur des notes prises au cours de ces entretiens. Comme j'ai également assisté à des événements rassemblant des membres de la communauté africaine francophone et à des activités destinées à ce public, l'observation participante est une autre source importante d'informations. En plus, j'ai dépouillé les documents et publications de différents organismes œuvrant dans ce domaine ainsi que les articles de presse pertinents. Finalement, des discussions avec des chercheurs canadiens travaillant dans le domaine de l'immigration, du multiculturalisme et de leurs répercussions sur l'enseignement, le marché du travail, etc. m'ont donné de précieux éclaircissements. En somme, l'étude s'inspire d'une approche ethnographique et elle a recours à une multitude de sources différentes afin de gagner une vision globale de la situation des immigrants francophones d'origine africaine.

2. Brève histoire du fait français au Canada et en Afrique

La présence française en Amérique du Nord et en Afrique est le résultat de deux vagues de colonisation distinctes au XVI^e et XIX^e siècle respectivement. Une première expansion de la France au XVI^e siècle a conduit à la fondation de la Nouvelle-France qui restera une colonie française jusqu'à la défaite des troupes de Louis XIV dans la guerre de sept ans. En 1763 la France céda cette colonie par le traité de Paris à l'Angleterre et les colons français deviennent alors des 'sujets britanniques'. Regroupés aujourd'hui majoritairement dans la province de Québec, ils constituent un des deux 'peuples fondateurs' du Canada, ce qui leur confère un statut particulier à l'intérieur de la fédération canadienne : le Québec forme une 'société distincte' avec des droits spécifiques, notamment en matière de législation linguistique. Le fait français au Canada remonte donc à l'Ancien Régime. Le français est aujourd'hui – avec l'anglais – une des langues officielles du Canada et il est la langue maternelle d'environ 8 millions de Canadiens. Le français canadien constitue une variété régionale qui se distingue, surtout à l'oral, nettement de la norme hexagonale.

La présence française en Afrique remonte également à l'époque de l'Ancien Régime, mais – à la différence du Canada – il n'y eut pas de tentative de colonisation à ce moment-là. La France se limite alors à l'établissement de comptoirs et de forts négriers le long des côtes africaines. La fondation de Saint-Louis au Sénégal, premier comptoir français, date déjà de 1659. L'île Gorée, tristement célèbre comme fort de traite négrière, appartient depuis 1674 à la France qui entretient depuis 1686 des comptoirs en Côte d'Ivoire aussi.² Les échanges ont lieu dans le cadre du commerce triangulaire, c'est-à-dire qu'on embarque des marchandises produites en France ou en Europe qui sont échangées dans les ports négriers africains contre des esclaves. Ces derniers sont envoyés dans des colonies françaises, notamment aux Antilles, où ils travaillent dans les plantations esclavagistes. Un petit nombre d'esclaves arrive aussi en Nouvelle-France.³ Sous l'Ancien Régime, les relations entre la France et l'Afrique consistent donc essentiellement en la traite négrière qui connaît son plein essor au XVIII^e siècle et qui évolue en parallèle avec la croissance du domaine colonial et la production sucrière.⁴

Ce n'est qu'après la Révolution française, au Second Empire (1852-1870), que les bases de l'expansion coloniale française en Afrique sont créées. Une deuxième poussée expansive au XIX^e siècle qui débute par la conquête d'Alger en 1830, conduit d'abord à l'occupation d'une partie du Maghreb et ensuite à la conquête de

2 En France ce sont surtout les ports de Nantes, de La Rochelle et de Bordeaux qui participent à la traite atlantique.

3 V. Mensah (2002, 37) pour une schématisation de ce réseau d'échanges coloniales.

4 La traite négrière française s'intensifie après la perte de la Nouvelle France en 1763. Elle connaît son apogée pendant la décennie de 1783 à 1793 et elle est une conséquence immédiate du repli colonial sur le domaine tropical (v. Dorigny/Gainot 2006, 23). L'abolition de l'esclavage en France date de 1794. Par contre, la traite, qui n'a jamais été interdite par la législation révolutionnaire, continue.

territoires immenses en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale. Napoléon III se montre ouvert aux projets de colonisation, soutenus notamment par les militaires et les missionnaires. Une colonisation systématique de l'Afrique subsaharienne ne commence cependant que sous la III^e République (1870-1940). Elle est motivée par les richesses de l'Afrique en matières premières et par la course des puissances européennes (à côté de la France, surtout l'Angleterre, et, dans une moindre mesure, la Prusse) pour les possessions coloniales et donc la prédominance en Europe auxquelles on donne les apparences d'une 'mission civilisatrice'. D'après Jules Ferry, en 1885 ministre des affaires étrangères et grand partisan de la colonisation, « les races supérieures [...] ont le devoir de civiliser les races inférieures » (Carpentier/Lebrun 1987, 320).

En Afrique de l'Ouest, la France occupe peu à peu la Côte d'Ivoire (1883), la Guinée Française (1896) et le Dahomey (1890). Ces possessions sont regroupées en 1895 et constituent désormais l'*Afrique Occidentale Française* (AOF) qui existe jusqu'en 1958. Au moment de sa plus grande extension, l'AOF comprend le Dahomey (aujourd'hui Bénin), la Côte d'Ivoire, la Haute-Volta (aujourd'hui Burkina Faso), le Soudan Français (aujourd'hui Mali), la Guinée Française (aujourd'hui Guinée Conakry), la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.⁵ En Afrique Centrale, c'est l'*Afrique Équatoriale Française* (AEF) qui regroupe depuis 1910 les territoires français. Ceux-ci correspondent aux états actuels du Gabon, du Congo Français (aujourd'hui République Congo ou Congo-Brazzaville) et à l'Oubangui-Chari (aujourd'hui République Centrafricaine). Après la première guerre mondiale, viennent s'y ajouter les anciennes colonies allemandes du Togo et du Cameroun dont la plus grande partie appartient désormais à la France. L'AEF existe jusqu'en 1958.

Après la deuxième guerre mondiale, les colonies françaises sont regroupées dans l'*Union Française* (1946-1958) à laquelle succède la *Communauté Française* (1958-1960). Au moment de l'indépendance, les colonies françaises choisissent pour la plupart le modèle de l'État-nation européen qui ne convient pourtant pas aux réalités africaines, car les frontières tracées par le colonisateur ne correspondent généralement pas aux frontières ethniques et / ou linguistiques. C'est pour faire face au caractère pluriethnique et plurilingue de leurs pays que la plupart des nouveaux états optent pour le maintien du français comme langue officielle. En plus, beaucoup de langues locales ne sont pas standardisées et ne disposent pas de tradition littéraire. Elles ne se prêtent donc guère aux besoins d'états modernes ou en voie de modernisation.⁶ Malgré son association avec la période coloniale, le choix du fran-

5 L'AOF était dirigée par un gouverneur général et elle envoyait des représentants à l'Assemblée Nationale de Paris.

6 Le premier président du Sénégal, Léopold Sédar Senghor, justifie ce choix en 1971 comme suit : « Tout d'abord remplacer le français, comme langue officielle et comme langue d'enseignement, n'est ni souhaitable, ni possible. Si du moins nous ne voulons pas être en retard au rendez-vous de l'An 2000. En effet, il nous faudrait au moins deux générations pour faire d'une de nos langues nationales, un instrument efficace pour l'enseignement des sciences et

çais semble alors la solution la plus appropriée et les anciennes colonies françaises deviennent pour la plupart des états francophones. L'ancien Congo belge – l'ex-Zaïre et aujourd'hui République Démocratique du Congo (RDC) – opte également pour le français comme langue officielle et vient rejoindre les rangs des états francophones.

En tout, 18 états africains, surtout en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, ont gardé le français comme langue officielle ou co-officielle. Le français est la seule langue officielle au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Mali, au Niger, en République Centrafricaine, en RDC, au Sénégal et au Togo. Il partage ce statut avec une autre langue coloniale ou locale au Burundi (kirundi), au Cameroun (anglais), au Rwanda (kinyarwanda), aux Comores (arabe), à Djibouti (arabe), en Mauritanie (arabe) et au Tchad (arabe). De fait il est également la langue officielle en Guinée Conakry et au Congo où les constitutions ne stipulent pas de langue officielle.

Malgré certains parallèles – passé colonial, plurilinguisme actuel – la situation du français en Afrique se distingue fondamentalement de celle au Canada. Si les Canadiens francophones qui sont pour une très large partie les descendants de colons français, apprennent le français comme langue maternelle, ce n'est généralement pas le cas pour les Africains francophones. Dans les pays africains, l'administration coloniale reposait largement sur une élite locale francophone, mais il n'y a jamais eu d'assimilation véritable des masses à la culture et à la langue françaises. Il en résulte que le français est la langue officielle dans de nombreux pays africains, mais il n'est que rarement la langue maternelle des locuteurs francophones. Selon le sexe, l'âge, la profession, le lieu de résidence, le mode d'acquisition,⁷ etc., les compétences linguistiques des locuteurs varient beaucoup. On peut les décrire à l'aide d'un continuum qui distingue entre français basi-, meso- et acrolectal. Le français acrolectal, très proche du standard hexagonal, n'est parlé que par les élites scolarisées. De manière générale, les sociétés africaines sont caractérisées par le bi- ou plurilinguisme des locuteurs et des situations di- ou polyglossiques complexes (v. Calvet 1999), où le français jouit d'un grand prestige et véhicule des valeurs symboliques en tant que langue de la modernité et du progrès social. Ses variétés régionales peuvent être fortement influencées par les substrats respectifs et s'éloigner considérablement de la norme du français hexagonal.

En conclusion, la présence française dans les colonies africaines a été beaucoup moins longue, moins intense et moins assimilatrice. Aussi, le français n'est-il la langue maternelle que d'un petit nombre de locuteurs. Il reste généralement une lan-

des techniques. Et à condition que nous en eussions les moyens financiers et humains, c'est-à-dire des savants et des techniciens assez qualifiés. Or, en cette seconde moitié du XXI^{ème} siècle, quarante à cinquante ans de retard, cela ne se rattrape pas » (<<http://www.tfq.ulaval.ca/axl/afrique/senegal.htm>>, 09 mars 2008).

7 Il faut notamment distinguer l'apprentissage guidé à l'école de l'acquisition 'sur le tas' dans la communication de tous les jours.

gue seconde, parlée surtout par les élites scolarisées et il est réservé à des situations et des types d'interactions particuliers. Par conséquent, il est difficile d'indiquer de façon exacte le nombre de francophones en Afrique, tout dépend de la définition qu'on donne à ce terme.⁸

Ce qui rapproche cependant la francophonie canadienne de la francophonie africaine, c'est qu'elles se trouvent toutes les deux en périphérie, par rapport au centre que représente toujours la France. Traditionnellement, le Québec tout comme les pays francophones africains se sont orientés vers Paris. Et pendant longtemps les échanges à l'intérieur de la périphérie ont été très limités voire absents. La situation n'a changé qu'au début des années 1960. Avec la prise en mains des Franco-canadiens au moment de la *Révolution Tranquille*, le Québec est devenu un des moteurs de la francophonie dont les initiatives concurrencent et dépassent parfois celles de la France. Son poids économique lui a permis d'intervenir activement dans la coopération avec les pays du Sud où il a ciblé les états africains francophones. Si les échanges se sont concentrés d'abord sur certains secteurs-clefs, notamment celui de l'enseignement universitaire, et n'ont touché qu'un petit nombre d'Africains, on relève depuis une vingtaine d'années des mouvements migratoires plus importants qui impliquent des populations plus larges. Ces Néo-Canadiens en provenance d'Afrique agrandissent pour la plupart la minorité des Noirs.⁹

3. La diversité au sein de la communauté noire canadienne

Si les premiers Noirs sont déjà arrivés à l'époque de la colonisation française, l'immigration africaine est un phénomène beaucoup plus récent qui ne débute qu'au cours des années 1960. « En 2001, on comptait 662 210 Noirs au Canada, ce qui faisait d'eux le troisième plus important groupe minoritaire visible, après les Chinois et les Asiatiques du Sud. [...] Un peu plus de la majorité de la population noire au Canada (344 255 ou 52%) est immigrante » (Mensah 2005, 83). L'immense majorité des immigrants noirs provient soit des Caraïbes (notamment de la Jamaïque et d'Haïti), soit de l'Afrique subsaharienne. Dans le débat public canadien domine cependant une vision uniformisante de cette communauté qui est perçue comme un groupe homogène, malgré les racines et parcours migratoires très divers de ces membres. D'après Mensah (2005, 81), « nombreux sont ceux qui parlent couramment de la 'communauté noire' comme si les Noirs étaient tous semblables. »

8 La maîtrise du français est difficile à évaluer et par conséquent le taux de 'francophones réels' difficile à connaître, mais on peut supposer que il ne dépasse guère les 10 à 15%. Les estimations varient d'ailleurs beaucoup. V. Pöll (1998, 97sq.) et Tétu (31992, 194sq).

9 V. Mensah (2002, 60sq. et 111) qui souligne cependant que les immigrants en provenance d'Afrique ne sont pas forcément des Noirs étant donné que ceux de l'Afrique du Nord se considèrent eux-mêmes comme des Arabes et que l'Afrique du Sud, qui est le pays d'origine d'un bon nombre d'immigrants, possède une forte minorité de Blancs. Et en Afrique de l'Est on rencontre d'importantes minorités indiennes. 'Venir d'Afrique' ne signifie donc pas nécessairement 'être Noir'.

Malgré le fait que « les origines ethnoculturelles des Noirs au Canada sont plus diversifiées que celles de tout autre groupe, [...] les Noirs sont souvent présentés comme un groupe homogène non seulement dans les médias de masse, mais aussi dans les discours intellectuels. » Cette approche homogénéisante prévaut non seulement dans les publications et statistiques gouvernementales, mais elle caractérise également certaines études scientifiques qui privilégient l'appartenance raciale au détriment d'autres facteurs comme le pays d'origine, la langue, etc.

Dans les publications et directives gouvernementales, les buts visés, à savoir implanter des mesures anti-discriminatoires destinées aux membres des communautés défavorisées notamment sur le marché du travail, justifient en partie ces généralisations. Elles aboutissent à la création d'une catégorie encore plus englobante – celle de « minorité visible ». La notion de minorité visible est apparue autour de 1980 dans le débat public canadien. Elle n'est pas clairement définie et repose avant tout sur des critères ethniques.¹⁰ Appartient à une minorité visible toute personne qui n'est pas de race blanche ou caucasienne, à l'exception des Amérindiens. Comme les Chinois, Indiens, Latins, etc., les Noirs forment donc une minorité visible.¹¹ Mensah (2005, 85) souligne cependant que « les 'Noirs' constituent la seule catégorie des minorités visibles dans le recensement du Canada qui n'a aucun point de référence national ou géographique particulier, ce qui rend cette catégorie extrêmement ambiguë. »¹² Il reste que les Noirs sont la plus « visible » des minorités visibles au Canada et ils se trouvent généralement en bas de l'échelle sociale (v. Mensah 2002, 3).

La diversité ethnoculturelle au sein de la communauté noire passe aussi au second plan lorsque l'appartenance raciale commune est mise en relief. Cette approche que Tettey/Puplampu (2005, 6sq.) appellent *Black equals African/African equals Black Approach* met l'accent sur la formation d'une identité pan-africaine. Elle soutient l'étude de Madibbo (2006) sur les immigrants francophones à Toronto. Ceux-ci constituent à la fois une minorité linguistique et raciale, mais le dernier facteur semble l'emporter : « The racism that all Blacks face, leads Black Francophones to go beyond the language (French) to come together with their Anglophone counter-

10 V. Symons (2002, 32). D'après Piché (2002, 13), la notion de minorité visible apparaît pour la première fois en 1981 dans les statistiques officielles et elle est basée sur des critères confus : « racial categories (Blacks) are mixed in with categories related to national origin. » Le concept a été créé dans le contexte de politiques anti-discriminatoires et il a été justifié « by the need to monitor policy and to be able to identify the population targeted by these measures. »

11 Pour une discussion critique du concept de minorité visible v. Puplampu/Tettey (2005, 30) : « even though white is also a colour, non-White human types are those referred to in the literature and everyday discourse as *people of colour*, implying a normality of *Whiteness*. This practice, in part, sustains the process of *othering* and the view that Whites are *colourless* and do not constitute an ethnic group. »

12 En plus, les données fournies par Statistique Canada sont peu fiables puisque ce n'est qu'avec le Censu de 1996 que l'origine ethnique des Canadiens est demandée de manière systématique. V. Mensah (2002, 60sq).

parts, to fight racism and to strengthen the development within the Black community » (Madibbo 2006, 27). Il est évident que, dans un environnement raciste, la race est un facteur identitaire important qui peut conduire à l'émergence d'une solidarité noire réunissant Africains et Caribéens indépendamment de leurs origines et de leurs appartenances ethnoculturelles. Mais l'affirmation d'une telle solidarité me semble relever plus d'une prise de position à caractère idéologique que d'une analyse rigoureuse de la situation. Car si la discrimination vécue par beaucoup d'immigrants noirs dans la société d'accueil peut conduire à la formation d'une identité pan-africaine, il ne faut pas passer outre les différences qui opposent les membres de cette communauté et qui peuvent devenir source de conflits. Je partage l'opinion de Tettey/Puplampu (2005, 11) qui affirment que « the Authentic African approach [...] fails to recognize the significant diversity that characterizes Africans, a diversity based on race, region, religion, ethnicity, gender, and so on. » Pour appuyer leur argument, les deux auteurs renvoient d'abord aux tensions et animosités qui existent parmi les immigrants africains et les Afro-américains aux États-Unis. Des valeurs et expériences de vie différentes ainsi qu'une certaine concurrence entre les deux groupes « erode the ethos of the pan-Africanist and cultural nationalist perspectives touted by the Afrocentric paradigm » (Tettey/Puplampu 2005, 8). De manière similaire, Kymlicka (1998, 78) qui compare la situation des Noirs canadiens à celle des Afro-Américains, souligne que, « these immigrant Blacks see themselves (and are seen by other Americans, both white and black) as separate from the historical African-American community. » Selon Kymlicka, la raison fondamentale pour cette différence serait l'expérience de l'esclavage et de la discrimination et ségrégation raciales qui marque toujours profondément la communauté afro-américaine. En revanche, les Noirs canadiens sont majoritairement des immigrants de date récente. Ils s'intégreraient plus facilement et réussiraient mieux sur le plan économique : « whereas in the United States the success of Jews, Greeks, and Asians is perceived as having come to the expense of Blacks, in Canada the fact that most Blacks today are recent immigrants means that they can build on the success of earlier non-British immigrants » (Kymlicka 1998, 79).

En ce qui concerne la situation entre Noirs d'origine africaine et caribéenne, Le Blanc (2002, 126) constate de façon similaire que

race, or the fact of 'being Black' is a central concept with respect to self-perception and to the relationship with the majority group for a large number of French-speaking West African migrants in Montreal. [...] However, the sense of 'being Black' does not necessarily imply a perceived cohesion between Africans and migrants from the Caribbean that made up earlier waves of migration to Montreal.

S'il convient dans un premier temps de distinguer les immigrants noirs en provenance des Caraïbes de ceux qui sont venus directement d'Afrique, il faut dans un

deuxième temps tenir compte aussi de l'énorme diversité parmi les Africains. Étant donné l'extraordinaire hétérogénéité linguistique et ethnoculturelle du continent africain qui se traduit par le plurilinguisme et la pluriethnicité de beaucoup de pays africains, ce groupe est loin d'être homogène. Ndoye (2003, 43) qui traite des seuls immigrants sénégalais, constate que « la population sénégalaise atteste d'une composition ethnique très diversifiée, comprenant des Wolofs, des Toucouleurs, des Sérers, des Mandingues, des Soninkés, des Diolas, des Peulhs, etc. » Cette diversité ethnoculturelle traditionnelle est accrue par l'influence persistante des anciens colonisateurs sur la religion, les coutumes, les habitudes culinaires, en somme le quotidien de beaucoup d'Africains :

it is not uncommon to find that Black immigrants from neighbouring countries in Africa with different colonial masters (e.g. British Ghana and French Ivory Coast) have virtually nothing in common, besides their humanity, skin colour, and, of course, their experience with racism in Canada. (Mensah 2002, 40)

Par ailleurs, les différences quant à la formation et au statut socio-économique des immigrants vont également à l'encontre d'une solidarité pan-africaine : « The division between highly educated immigrants and their less-schooled compatriots is reproduced in the Canadian context » (Le Blanc 2002, 130). En plus, des conflits intra-africains peuvent avoir des répercussions sur les relations entre les membres de ces groupes au Canada. Tettey/Puplampu (2005, 18) observent que les immigrants africains maintiennent fréquemment « the enactment of traditional differences in the diaspora setting. » Et Mensah (2002, 127) conclut de manière similaire :

the extent of cultural diversity and intra-group conflicts among African immigrants, in particular, undermines any serious movement towards Black unity in this country. Unfortunately, there is evidence that some of the ethnic and tribal conflicts in various African homelands have been carried over to Canada.

Il en découle que – étant donné la grande diversité au sein de la communauté noire canadienne – « any analysis that treats them [i.e. the Black Canadians, MD] as a homogeneous group is inherently flawed » (Mensah 2002, 3).

Et finalement, une telle vision uniformisante de la communauté noire va aussi à l'encontre des objectifs poursuivis par la présente étude, car elle ne permet pas de rendre compte de la situation spécifique des immigrants africains francophones. Les prochains paragraphes seront donc consacrés à une description plus nuancée des trois grandes composantes ethnoculturelles et linguistiques de la communauté noire canadienne : les Noirs canadiens 'de souche', descendants d'anciens esclaves qui vivent depuis plusieurs siècles au Canada ; les immigrants originaires des Caraï-

bes et arrivés au Canada depuis le début des années 1960 et les immigrants en provenance de l'Afrique subsaharienne dont la présence au Canada est plus récente.

3.1. La communauté noire 'de souche'

La présence de Noirs au Canada date du temps de la colonisation française. Le premier Noir en Nouvelle France aurait été un homme appelé Matthew (ou Mattieu) Da Costa. Il arrive en Nouvelle Écosse en 1606 suivant l'explorateur Pierre Du Gua De Monts (v. Mensah 2002, 44). La plupart des Noirs arrivent cependant en tant qu'esclaves. C'est la disparition de la population amérindienne et le besoin croissant de main d'œuvre qui furent à la base de l'importation d'esclaves. Dans le cadre du commerce triangulaire ceux-ci arrivent en provenance des côtes ouest-africaines.¹³ Même si les navires négriers débarquent pour la très grande majorité dans les colonies tropicales de la France, notamment aux Antilles, où la main d'œuvre noire est demandée par l'économie de plantation esclavagiste, la Nouvelle France est intégrée dans la traite négrière dès le XVI^e siècle. Contrairement aux Antilles, le nombre d'esclaves en Nouvelle France reste assez bas : « Black slavery was insignificant in Canada. Most of the slaves there were Native Indians, referred to as *panis* [...]. It was towards the end of the seventeenth century that acute labour shortages prompted the importation of Blacks in significant numbers » (Mensah 2002, 44). Le premier esclave noir documenté est un jeune garçon de huit ans – Olivier Le Jeune – arrivé en provenance de Madagascar et vendu à Québec en 1628.¹⁴ Il travaille comme domestique et meurt en 1654.

De 1628 à 1833 l'esclavage était légal dans les territoires qui correspondent aux actuelles provinces de l'Ontario, du Québec, de l'Île du Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.¹⁵ On estime qu'en 1792 sur un total de 10 000 habitants en Haut-Canada (l'actuel Ontario), environ 500 à 700 étaient des esclaves.¹⁶ À la suite de la guerre d'Indépendance américaine (1776-81), environ 3 000 *Black Loyalists*, des esclaves libérés pour leur soutien des Anglais, viennent en 1783 au Canada. Et la plupart s'installent en Nouvelle-Écosse, dans la région de Halifax.¹⁷ Leurs descendants forment la plus ancienne communauté noire au Canada. Après l'*Abolition Act* de 1793 qui accordait la liberté à tout esclave qui avait réussi à

13 V. Trudel (1960) pour l'histoire de l'esclavage au Canada et la conception du '*Black Atlantic*' de Gilroy (1993).

14 V. le dépliant publié à l'occasion de l'*Ontario Bicentenary. The Act to abolish the British Slave Trade* 2007. D'après d'autres sources (v. Henry *et al.* 1995, 64), Le Jeune ne serait arrivé à Québec qu'en 1629.

15 La loi de 1807 – *The Act to abolish the British Slave Trade* – interdit seulement la participation des bateaux anglais à la traite des esclaves. Ce n'est que le *Slavery Abolition Act* de 1833 qui met un terme à l'esclavage dans tout l'empire britannique.

16 V. Dépliant publié à l'occasion de l'*Ontario Bicentenary. The Act to abolish the British Slave Trade* 2007.

17 Environ 1 200, c'est-à-dire un bon tiers des Noirs installés en Nouvelle-Ecosse, quitte cependant en 1792 le Canada pour le Sierra Léone (v. Mensah 2002, 47).

s'enfuir, le nombre de Noirs venant des États-Unis augmenta considérablement. En 1850 les États-Unis ont ratifié le *Fugitive Slave Act*, ce qui a causé une nouvelle vague d'immigration de la part de Noirs américains. Une grande partie de ces anciens esclaves s'installe dans le sud-ouest de l'Ontario, le long de la frontière avec les États-Unis. On estime qu'en 1860 environ 60 000 Noirs vivent au Canada, pays qui a la réputation d'être plus tolérant que les États-Unis.¹⁸ Une nouvelle loi américaine, la *Proclamation d'Émancipation* de 1863, et la fin de la guerre de Sécession (1861-1865), décidèrent beaucoup de Noirs à retourner aux États-Unis. Ceux qui restent s'installent avant tout en Ontario et en Nouvelle-Écosse. Ils s'intègrent dans la communauté anglophone et constituent ce qu'on pourrait appeler la communauté noire «de souche» au Canada. En 1951, le nombre total de Noirs au Canada est de 18 020 personnes, ce qui correspond à 0,13% de la population. Ces chiffres ne changent qu'à partir de 1960 où l'on compte déjà environ 32 000 Noirs au Canada, une croissance qui est due avant tout à l'immigration des Caraïbes qui débute à ce moment-là.

3.2. L'immigration des Caraïbes

De la diaspora noire déjà ancienne se distingue ce qu'on peut appeler la «nouvelle diaspora africaine» (v. Elabor-Idemudia 1999, 234), qui commence par plusieurs vagues d'immigration des Caraïbes. Et elle trouve sa suite dans l'immigration plus récente de l'Afrique subsaharienne. L'immigration des Caraïbes comprend et les pays anglophones (avant tout la Jamaïque) et les pays francophones (avant tout Haïti). Cette immigration massive était rendue possible par une modification de la politique d'immigration à partir de 1962 où, pour la première fois, la formation et les compétences professionnelles des futurs immigrants primaient sur leur appartenance ethnique. Pendant longtemps, le Canada avait été plutôt dissuasif en ce qui concernait l'accueil de groupes ethniques autres que celui de race blanche : « Prior to 1960, Immigration Canadian [sic] engaged in the racialization of potential immigrants by adopting a nationality preference system that favoured European immigrants over non-Europeans » (Elabor-Idemudia 2005, 63). L'ancienne politique d'immigration, qui était basée sur des critères raciaux, désavantageaient notamment les Asiatiques et les Africains.¹⁹

Mais c'est l'année 1967 qui représente un véritable tournant dans la politique d'immigration canadienne. Le gouvernement modifie de nouveau ses directives en introduisant un système de points qui guidera désormais le recrutement d'immigrants sur la base de critères plus objectifs comme l'âge, la formation ou la qualification professionnelle : « The 1967 immigration policies abandoned the no-

18 V. Henry *et al.* 1995, 65. D'après Mensah (2002, 50), environ 20 000 Noirs se seraient réfugiés au Canada entre 1850 et 1860.

19 V. les Actes d'Immigration de 1906 et 1910 qui stipulent des classes d'immigrants considérées comme indésirables (<http://www.canadiana.org/citm/specifique/immigration_e.html>, 10 mars 2008).

tion of preferred and non-preferred countries as a determinant in the immigration process. In its place, the emphasis [...] has been on age, education, and potential contribution to Canadian society » (Puplampu/Tetty 2005, 33). Ce changement se traduit immédiatement dans de nouveaux patrons migratoires qui conduiront à une nouvelle composition ethnoculturelle des métropoles canadiennes et à l'émergence de minorités visibles : « For the first time in Canadian immigration history, applicants from all countries were treated equally, and skilled and professional Blacks from the Caribbean and Africa were able to come to Canada on their own merits » (Mensah 2002, 71). Si l'immigration européenne, prédominante jusque là, est en forte baisse, celle d'Asie et surtout celle des Caraïbes augmentent fortement, favorisée par l'ouverture de bureaux d'immigration en Jamaïque et à Trinité-Tobago en 1967, et un peu plus tard, à Haïti.²⁰

Il faut noter que si la majorité des immigrants en provenance des Caraïbes est de descendance africaine, les Caraïbes ont aussi de nombreux groupes ethnoraciaux, en particulier des Indiens d'Asie et des Chinois.²¹ À l'exception d'Haïti, des deux langues officielles du Canada, l'anglais est la langue la plus parlée parmi les immigrants caribéens. Mais dans toute la région, les langues majoritaires sont les créoles à base d'anglais ou de français. Comme je m'intéresse avant tout à l'immigration de Noirs francophones, je me focalise maintenant sur la situation à Haïti.

Haïti qui, après une révolte d'esclaves en 1791, devient indépendant en 1804, compte parmi les pays les plus pauvres des Caraïbes. Sa population noire, fortement majoritaire, remonte à la première diaspora africaine. Elle est constituée avant tout des descendants d'anciens esclaves déportés au XVII^e et XVIII^e siècles pour le travail dans les plantations de canne à sucre et de café.²² D'un point de vue linguistique, Haïti connaît aujourd'hui une situation diglossique : le français – la variété haute, parlée surtout par les élites – est de plus en plus concurrencé dans ses fonctions officielles par un créole à base de français qui constitue la variété basse, parlée par la grande masse de la population.²³ Français et créole se partagent dorénavant le statut de langue officielle.

Haïti a connu sous François Duvalier (1957-1971) et son fils Jean-Claude (1971-1986) des régimes dictatoriaux et une grande instabilité politique qui – combinés à de conditions économiques difficiles – ont favorisé l'immigration massive vers le

20 L'immigration des Caraïbes comprend un total de 301 220 personnes, dont 294 050 immigrants et 7 175 résidents non-permanents. Avant 1961, on comptait 6 987 immigrants, de 1961-70 on relève 42 740 et entre 1971-80 le chiffre passe à 91 475 pour redescendre à 68 840 personnes entre 1981-90. Pour la dernière décennie (1991-2001) on compte 84 005 personnes d'origine caribéenne. Les chiffres proviennent du Census of Canada 2001.

21 D'après Mensah (2002, 95), 80% des Haïtiens seraient des Noirs, contre 76% en Jamaïque et seulement 41% à Trinité-Tobago où vivent autant d'Indiens.

22 V. Mensah (2002, 103) : « The French greatly expanded the African slave population, and by 1800 there were an estimated 700 000 Black slaves and some 28 000 mulattos controlled by a mere 40 000 French. »

23 D'après Mensah (2002, 95) seulement 10% de la population parlerait le français.

Canada et les États-Unis. Les Haïtiens ont immigré par deux vagues successives : une première vague, arrivée vers la fin des années soixante (1967 à 1972 environ), était surtout composée d'Haïtiens francophones instruits et très qualifiés qui faisaient partie de l'élite du pays (v. Williams 1989, 81). A partir de 1972 est arrivée une deuxième vague d'immigrants, composée cette fois-ci surtout de créolophones beaucoup moins instruits, souvent analphabètes et sans formation professionnelle.²⁴ Le Québec et l'Ontario accueillent la majorité des nouveaux arrivants des Caraïbes. Il est évident que, pour des raisons linguistiques, les Haïtiens ont une affinité naturelle avec le Québec et s'installent notamment à Montréal. D'après le Censur de 1996, plus de 90% des Haïtiens vivent au Québec (dont plus de 88% dans la région métropolitaine de Montréal) et ils constituent environ un pourcent de la population totale de la province.

L'immigration des Caraïbes a conduit à une forte croissance de la population noire au Canada. Si le nombre de Noirs reste relativement stable dans la première moitié du XX^e siècle en tournant toujours autour de 20 000 personnes, on constate des augmentations considérables à partir de 1960 et surtout à partir de 1970 où leur nombre a doublé. Entre 1961 et 1971, il passe de 32 127 à 62 470 personnes. Une évolution similaire s'observe entre 1971 et 1981 où le nombre passe à 144 500 personnes (ou 0,59% de la population totale). Mais la croissance la plus importante de la population noire a lieu entre 1981 et 1991 où le chiffre dépasse le demi million (557 940 ou 2,06% de la population totale au Canada).²⁵ Cette dernière augmentation reflète l'immigration massive en provenance de l'Afrique subsaharienne qui connaît un premier point culminant au début des années 1990.

3.3. L'immigration de l'Afrique francophone

Comme dans le cas des Caribéens, ce sont les modifications de la politique d'immigration et l'adoption du système de points dans le recrutement des immigrants qui ont favorisé l'immigration en provenance de pays en voie de développement en général, et de l'Afrique en particulier.²⁶ Cette immigration est de date récente et elle est facilitée par l'ouverture de bureaux d'immigration dans différents pays africains.²⁷ Parallèlement, les patrons migratoires en Afrique changent. Si les Africains francophones étaient traditionnellement orientés vers l'Europe, la montée

24 La situation défavorisée de cette nouvelle vague d'immigrants se reflète aussi dans les problèmes scolaires que rencontrent leurs enfants. Dans une étude d'Armand *et al.* (2005, 15) sur les élèves immigrants allophones en situation de grand retard scolaire, la région des Antilles (Haïti et République Dominicaine) regroupe à elle seule 50% des élèves sous-scolarisés. L'alphabétisation d'adultes d'origine haïtienne à Montréal est discutée dans Erfurt (2004).

25 V. Mensah (2002, 53).

26 D'après Piché (2002, 10), le nombre d'immigrants venus de pays en voie de développement a augmenté de 36,3% en 1986 à 52,2% en 1996.

27 D'après Puplampu/Tetty (2005, 34), en 1980 il existe des bureaux d'immigration canadiens au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Egypte, au Kenya et en Afrique du Sud. En tout, huit officiers d'immigration sont basés en Afrique contre onze dans les Caraïbes.

du racisme ainsi que l'imperméabilité croissante des frontières européennes ont contribué à une orientation vers l'Amérique du Nord. Dans mes entretiens avec des membres de la communauté africaine, il est apparu aussi que certains d'entre eux ont transité d'abord par l'Europe (notamment par les pays francophones comme la France ou la Suisse, mais aussi par l'Allemagne). Ces gens étaient en Europe pour leur formation universitaire, et ce n'est qu'une fois leurs études terminées qu'ils ont émigré au Canada. Une des raisons pour cette décision est que, ayant perdu leur statut d'étudiant, ils ne recevaient plus de visa ou de permis de séjour et étaient donc obligés de quitter le pays. Ne voulant pas retourner en Afrique, le Canada s'est présenté comme une nouvelle option. La situation économique difficile dans la plupart des pays africains combinée à des taux d'analphabétisme toujours très élevés font cependant que l'immigration vers le Canada n'est accessible qu'aux élites qui suffisent aux critères sévères de recrutement.

Le Censur de 1980 fait ressortir pour la première fois une forte croissance des immigrants venus d'Afrique (un total de 54 650 pour la période 1971-80, contre seulement 23 825 pour la décennie précédente). Ce chiffre augmente encore considérablement pour les années 1991-2001 où l'on compte un total de 139 770 personnes avec une tendance croissante (1991-95 : 60 275 contre 1996-2001 : 79 495).²⁸ Toujours d'après le Censur de 2001, le total pour la période de l'après-guerre ('before 1961') jusqu'en 2001 s'élève à 304 680 immigrants et résidents non-permanents d'origine africaine au Canada. Ce chiffre est toujours très bas comparé au nombre d'immigrants d'origine européenne pour la même période (un total de 2 329 870 personnes, dont 177 675 en provenance d'Allemagne). Il est cependant en constante hausse depuis 1981.

Si la province de Québec cherche à recruter des immigrants francophones et renforce par conséquent la coopération en matière d'immigration avec les états africains membres de la francophonie, le Canada, ancienne colonie anglaise et toujours membre du Commonwealth, exploite davantage ce réseau-là. En chiffres absolus, les immigrants anglophones sont beaucoup plus nombreux que les francophones. Les données de Statistique Canada montrent clairement qu'en Afrique subsaharienne, ce sont des pays comme le Kenya, le Ghana, le Nigéria, etc. où la langue officielle est l'anglais qui sont en tête de classement. Dans l'ensemble, les immigrants africains proviennent surtout de l'Afrique du Nord (99 005) et de l'Afrique de l'Est (113 965). Les trois pays francophones du Maghreb – le Maroc (25 975 personnes), l'Algérie (20 770 personnes) et la Tunisie (5 470 personnes) – fournissent plus de la moitié des immigrants de cette région (52 215). Pour l'Afrique de l'Est, les flux migratoires les plus importants proviennent du Kenya (20 645), de la Somalie (20 340), de la Tanzanie (19 865), de l'Éthiopie (14 345) et de l'Ouganda (11 030), tous

28 Les chiffres proviennent du 2001 Census of Canada, publié par Statistics Canada, Ottawa, 21 janvier 2003. Catalogue numéro 97F0009XCB2001002.

des pays anglo- ou allophones. Les pays francophones tels le Rwanda et le Madagascar n'apportent que respectivement 2 660 et 1 950 personnes.²⁹

Mis à part le Maghreb, la plupart des pays francophones se situent en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale et leur apport démographique reste relativement modeste. Originaires de l'Afrique de l'Ouest sont 37 315 migrants, mais les plus grands quotas proviennent de deux pays anglophones : le Ghana avec 16 985 personnes est en tête, suivi du Nigéria avec un total de 10 425 personnes. Loin derrière viennent le Sénégal et la Côte d'Ivoire avec respectivement 1 815 et 1 740 personnes. Le total des flux migratoires en provenance des pays francophones se chiffre à 7 415 personnes (Bénin : 405 ; Burkina Faso : 324 ; Côte d'Ivoire : 1 740 ; Guinée : 1 335 ; Mali : 840 ; Niger : 205 ; Sénégal : 1 815 ; Togo : 750). Ces faibles taux s'expliquent en partie par l'orientation traditionnelle des élites vers la France. Mais il ne faut pas oublier non plus que les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest comptent parmi les plus pauvres au monde avec des taux d'analphabétisme qui touchent dans certains cas 90% de la population. Par conséquent, leurs ressortissants manquent non seulement de ressources pour envisager un tel projet et de compétences pour remplir les conditions requises par le pays d'accueil, mais – vu leur petit nombre – ils ne disposent pas non plus de réseaux au Canada.³⁰

Quant à l'Afrique centrale, elle a fourni un total de 16 340 personnes, dont le plus grand nombre vient de la République démocratique du Congo (10 030). Le Cameroun, pays bilingue français et anglais, est le pays d'origine de 2 300 immigrants. S'ajoutent 620 personnes originaires du Tchad où français et arabe se partagent le statut de langue officielle, 430 du Gabon, 285 de la République du Congo et 175 personnes de la République Centrafricaine, ce qui donne un total de 13 837 personnes venant de pays officiellement francophones. Lorsqu'on additionne ces chiffres sans l'apport maghrébin, on arrive pour la période d'avant 1961 jusqu'en 2001 à un total de 25 862 personnes qui sont originaires d'un pays africain francophone et qui vivent actuellement au Canada. Ce chiffre est relativement bas, comparé à celui des nouveaux arrivants venus d'Asie ou de l'Afrique anglophone. En somme, il apparaît que dans les deux dernières décennies les immigrants africains francophones sont majoritairement originaires du Maghreb alors que la plupart des immigrants de l'Afrique subsaharienne viennent de pays anglophones. En revanche, l'immigration francophone de l'Afrique subsaharienne est démographiquement beaucoup moins importante.

Dans beaucoup d'états africains, ce sont non seulement des facteurs économiques, mais aussi des conflits politiques et sociaux – guerre civile, instabilité politique, dictature, famines, etc. – qui poussent les gens à quitter leur pays. Le Canada est non seulement un pays d'immigration, mais dans le cadre de conventions des

29 V. Census of Canada 2001.

30 V. Koser (2007, 36) qui souligne l'importance de réseaux de migration dans le choix de la destination : « Most migrants move to countries where they have friends or family already established, forming what are often referred to as transnational migration networks. »

Nations Unies, il reçoit également des réfugiés politiques. Et il compte parmi les pays qui accueillent les plus grands quotas de réfugiés.³¹ Donc selon leur situation personnelle et leurs motifs pour l'immigration, les nouveaux arrivants entrent au Canada soit avec le statut d'immigrant, soit avec celui de réfugié politique. Une grande partie des réfugiés viennent d'Afrique. Koser (2007, 75) constate qu'après l'Afghanistan, « the most important countries of origin for refugees are Sudan, Burundi, the Democratic Republic of Congo, and Somalia », pour conclure : « the continent most affected by refugees is certainly Africa. » Il s'agit là de pays où sévissent des guerres civiles et où les structures de l'état se sont effondrées. Par conséquent, il n'est pas surprenant que les plus grands flux migratoires des années 1990 viennent de la RDC, du Rwanda et de la Somalie ou, plus récemment et avec un nombre inférieur, de la Côte d'Ivoire. Parmi les réfugiés politiques au Canada, ce sont surtout les Somaliens qui dominent : « by 1988, Somalia had become the leading African source of refugee claimants in Canada » (Mensah 2002, 123). Étant donné que les Somaliens ne parlent souvent ni l'anglais, ni le français, leur intégration linguistique peut – comparée à celle des Congolais ou des Rwandais généralement francophones – poser certains problèmes.³²

En conclusion, la communauté noire au Canada s'est formée à partir de différentes sources et flux migratoires pour constituer aujourd'hui une mosaïque pluriethnique et multiculturelle composée d'allo-, anglo-, franco- et créolophones. Un trait commun est le fait que ces nouveaux arrivants africains, qu'ils arrivent comme immigrants ou comme réfugiés politiques, rencontrent des problèmes similaires en ce qui concerne leur intégration dans la société canadienne ou québécoise.

4. L'intégration des immigrants africains francophones

L'immigration représente un facteur important pour l'économie et la stabilité du Canada étant donné que le pays connaît un faible taux de natalité. Il a donc besoin d'un apport extérieur pour faire face au vieillissement de sa population et pour maintenir son équilibre démographique. A la différence des autres provinces canadiennes, le Québec est autonome en matière d'immigration depuis qu'il a conclu en 1991 un accord avec le fédéral. C'est la *Loi sur l'Immigration au Québec*³³ qui règle les modalités d'admission des immigrants dans cette province. Les principes de sélection des ressortissants étrangers sont stipulés dans la section II de cette loi. Elle a entre autre pour objets de :

- a) contribuer à l'enrichissement du patrimoine socio-culturel du Québec, à la stimulation du développement de son économie et à la poursuite de

31 V. Koser (2007, 83).

32 V. cependant Heller (2006) qui montre qu'à Toronto un nombre considérable de jeunes somaliens intègre l'école francophone.

33 Cette loi portait auparavant le titre *Loi sur le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration* qui a été modifié en 1994.

ses objectifs démographiques ; b) faciliter la réunion au Québec des citoyens canadiens et résidents permanents avec leurs proches parents de l'étranger ; c) permettre au Québec d'assumer sa part de responsabilités dans l'accueil des réfugiés et d'autres personnes qui se trouvent dans des situations particulières de détresse ; d) favoriser, parmi les ressortissants étrangers qui en font la demande, la venue de ceux qui pourront s'intégrer avec succès au Québec. (<<http://www.ijcan.org/qc/legis/loi/i-0.2/20080215/tout.html>>, 07 mars 2008).

Le ministre responsable de l'immigration établit chaque année un plan annuel d'immigration qui énonce les orientations adoptées par le gouvernement du Québec. Pour l'année 2007, ce plan formule les buts suivants :

Assurer une progression des volumes d'immigration pour que ceux-ci atteignent 48 000 admissions en 2007 ; augmenter le nombre et la proportion de jeunes personnes actives et de jeunes familles ; assurer une progression du nombre et de la proportion des travailleurs sélectionnés ; *maintenir à au moins 50% la proportion de personnes immigrantes connaissant le français au moment de leur admission* (<<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/Plan-immigration-2007.pdf>>, 07 mars 2008 ; c'est nous qui soulignons).

C'est la dernière clause qui est particulièrement intéressante, puisqu'elle fait explicitement allusion au caractère distinct de la société québécoise et à son unilinguisme français. Le but du ministère de l'immigration québécois – recruter au moins 50% de francophones – a été atteint en 2007, puisqu'environ 60% des personnes retenues parlaient déjà le français au moment de leur arrivée. Il ressort de ces deux documents officiels que le Québec recherche activement de jeunes immigrants qualifiés qui parlent le français. La plupart des immigrants africains francophones remplissent ces critères de sélection et leur intégration ne devraient en principe pas poser de problèmes. Un nombre considérable de nouveaux arrivants africains vient cependant – on l'a vu – comme réfugié politique ou dans le cadre du regroupement familial. Pour ces deux catégories, les conditions d'admission sont évidemment différentes.

Bien que les conditions d'accueil semblent favorables, le Québec a un problème de rétention de ses immigrants qui concerne également l'immigration africaine francophone. Malgré le caractère français de la société québécoise, certains immigrants francophones préfèrent s'installer dans une province anglophone, notamment en Ontario. S'ils ne sont pas allés directement à Toronto, ils décident souvent après un certain temps passé au Québec de vivre dans la métropole anglophone. Dans le choix du lieu de résidence, le facteur linguistique – qui apparaît pourtant comme un élément facilitateur pour l'intégration – semble donc secondaire. La

question se pose alors de savoir pourquoi ces immigrants préfèrent l'Ontario, même si cela implique l'apprentissage d'une autre langue et rend l'insertion plus difficile.

Dans mes entretiens avec des immigrants africains francophones, notamment ceux qui ont opté pour Toronto, deux arguments revenaient régulièrement pour justifier cette décision : premièrement, on invoque le multiculturalisme et la plus grande diversité ethnoculturelle de Toronto qui est perçue comme ville cosmopolite et ouverte aux immigrants.³⁴ Du point de vue des Néo-Torontois, ce sont les immigrants qui dominent dans la ville. Par conséquent, il y aurait moins de discrimination. L'intégration et la réussite sociale y seraient plus faciles, parce que – comme le dit un de mes interlocuteurs – « c'est la compétence qui compte. » Par contre, Montréal et le Québec en général apparaissent comme beaucoup plus homogènes sur le plan ethnoculturel et donc moins accueillants aux minorités visibles. D'après un de mes interlocuteurs, le Québec serait plus fermé, voire raciste : « les Québécois veulent rester entre eux ; ils sont frileux par rapport aux immigrants, surtout par rapport aux Africains. » Certains pensent aussi que le gouvernement québécois préfère les immigrants francophones nord-africains aux Subsahariens : « le Québec préfère puiser au Maghreb pour l'immigration ; les Arabes francophones sont préférés aux Subsahariens qui sont très peu sélectionnés pour le statut d'immigrant. » Et finalement, certains Africains francophones installés à Toronto reprochent au Québec de ne plus s'occuper des immigrants après leur arrivée : « Les Québécois font venir des Africains et après ils n'en prennent pas soin, il n'y a pas d'encadrement. »

La plupart de ces jugements se trouvent confirmés par des recherches sur la problématique de l'immigration en général et les perceptions des immigrants en particulier. Et apparemment les impressions des immigrants établis au Québec convergent en grande partie avec celles des immigrants ontariens. D'après une étude de Meintel (1998, 89), pour les jeunes immigrants montréalais « les milieux anglophones seraient plus ouverts à la diversité culturelle. » Ces résultats sont confirmés par une étude récente de Ship (2005, 91) :

34 Si les principes du multiculturalisme définissent la politique d'immigration du gouvernement fédéral depuis plus de trente ans, le Québec a développé un cadre différent d'intégration baptisé *interculturalité*. Le Canada, sous son premier ministre Trudeau, a officiellement introduit la politique du multiculturalisme en 1972 et il l'a confirmée en 1998 par le *Multiculturalism Act*. La doctrine du multiculturalisme distingue clairement entre langue et culture : « For although there are two official languages, there is no official culture, nor does any ethnic group take precedence over any other », expliquait Trudeau en 1971 (cité d'après Mensah 2002, 206). C'est avant tout ce postulat qui a suscité un désaccord avec le Québec. La province s'y oppose en alléguant que la politique fédérale du multiculturalisme ignore son caractère de société distincte « by reducing the Quebec factor to just another ethnic phenomenon in multicultural Canada » (Mensah 2002, 207). Par la suite, le Québec a conçu sa propre politique, qui affirme la prédominance de la langue et de la culture françaises dans la province et vise davantage à l'assimilation des immigrants.

Studies conducted with community activists from ethnocultural and racialized minorities in Quebec have revealed that they tend to identify with Canada rather than Quebec, in part linked to the competition between Canada and Quebec for the civic allegiance and loyalty of citizens, and in part to a fear of the sovereigntist project.

Et Mensah (2002, 226) blâme ce qu'il appelle « the occasional outburst of xenophobic frenzy in Quebec. » Il apparaît donc que ce sont le nationalisme québécois, qui avait pris un nouvel essor au moment du deuxième référendum sur l'indépendance du Québec en 1995, et le projet souverainiste qui inquiètent les immigrants et contribuent à une perception défavorable de la province au sein de ce groupe. Car, comme le souligne Piché (2002, 18) : « In general, and for all practical purposes, minority groups reject ethnic nationalism. » Et lorsque Jacques Parizeau, l'ancien leader du Parti Québécois, a imputé, le soir de sa défaite, l'échec du plébiscite au 'vote ethnique', il n'a certainement pas amélioré l'image du Québec parmi les immigrants.³⁵

Inversement, Ndoye (2003, 13) constate que la plupart des études sur les attitudes des Québécois face à l'immigration « aboutissent à des résultats tendant à s'accorder sur l'existence d'une opinion et d'une attitude défavorables de la population québécoise à l'égard de l'immigration d'une manière générale. » La pluriethnicité croissante conduit cependant à une redéfinition du « nous » québécois et la diversité ethnique issue de l'immigration provoque des débats sur un nationalisme davantage civique (v. Piché 2002, Juteau 2004, Oakes/Warren 2007). Ce nouveau nationalisme se caractérise plus par des critères linguistiques que par des critères ethniques : « Quebec increasingly wants to define itself in terms of the French language » (Piché 2002, 13).³⁶ Par ailleurs, une catégorisation linguistique cadre mieux avec « Quebec's language and immigration policies that define integration as a function of language criteria and not as a function of the ethnic ones » (Piché 2002, 16). Toutefois, selon Ship (2005, 77), le nationalisme québécois étroit persisterait. Aussi, est-elle plutôt sceptique quant au succès d'un nationalisme civique :

It is unlikely that the *francisation* of immigrants and minorities will lead to their eventual acceptance as true Québécois in the foreseeable future, because the criteria for belonging to the Québécois nation rest on ancestry, ethnicity, culture, mother tongue, religion and skin colour [...] that distinguish the French majority from minorities.

35 Dans son discours du 30 octobre 1995, Parizeau a dit littéralement : « C'est vrai, c'est vrai qu'on a été battus, au fond, par quoi ? Par *l'argent puis des votes ethniques*, essentiellement » (<http://en.wikipedia.org/wiki/Money_and_the_ethnic_vote>, 09 mars 2008).

36 Cette tendance trouve son reflet dans une « dé-ethnisation de la langue française au Québec » qu'observe Meintel (1998, 89).

Tetty/Puplampu (2005, 13) abondent dans le même sens lorsqu'ils observent, de façon générale, « a disjuncture between the rhetoric of government policies and the reality within which African-Canadians function. [...] there is a disconnection between formal/legal notions of citizenship and the everyday constructions of the concept among mainstream Canadians and institutions. »

À part ce présumé manque d'ouverture du Québec, les immigrants invoquent souvent un deuxième argument en faveur du Canada anglophone et notamment de Toronto. Celui-ci concerne la valeur symbolique que la communauté africaine francophone donne au français. Il apparaît en fait que cette valeur diffère pour plusieurs raisons de celle que le français peut avoir pour un Canadien francophone de souche : D'abord, et comme il a déjà été dit plus haut, la plupart des immigrants africains francophones sont plurilingues et le français n'est généralement pas leur langue maternelle. De là peuvent résulter des attaches moins fortes et des attitudes affectives différentes envers le français qui – soit dit en passant – joue dans le contexte africain sous certains égards le même rôle que l'anglais dans le contexte canadien : c'est une langue de prestige qui domine et menace parfois les langues locales. Ensuite, le français des immigrants africains francophones – surtout quand ils sont hautement qualifiés – est en général proche du standard hexagonal. En revanche le français canadien apparaît comme une variété régionale moins prestigieuse. Les recherches que Heller (2006, 24) a menées dans une école francophone à Toronto confirment l'hypothèse selon laquelle la plupart des immigrants africains ont une vision plutôt négative du français canadien. Elle met en relief les réticences que les étudiants issus de familles immigrantes francophones éprouvent à l'égard de cette variété et des pratiques langagières des locuteurs bilingues, notamment le mixage des langues et l'alternance codique fréquente : « The bilingual practices of these students are a profound shock to newly arrived monolingual francophone students, as well as to immigrant students from former colonial areas who are used to uncritically accepting the use of French as the dominant language of communication » (Heller 2006, 24).³⁷ En plus, la rencontre de différentes variétés de français peut susciter des problèmes de compréhension, par exemple quand les « European-trained African students used a standard French term » (Heller 2006, 105).³⁸ Plusieurs de mes interlocuteurs africains francophones évoquent des problèmes de compréhension au moment de leur arrivée au Canada. Le français québécois fait parfois l'objet de blagues et certains parents regrettent – preuve de leur orientation envers le standard hexagonal – que leurs enfants prennent au bout d'un certain

37 La justification proposée par Heller ne me paraît cependant guère convaincante, étant donné que la réalité dans la plupart des états africains francophones est totalement différente et que la pratique de l'alternance codique y est monnaie courante.

38 D'après Le Blanc (2002, 136), le français des immigrants Ouest-africains francophones se distinguerait de celui des Québécois surtout par l'accent et des particularités syntaxiques. Ce constat a de quoi surprendre puisque, à côté de la prononciation, les divergences sur le plan lexical sont beaucoup plus saillantes que celles sur le plan syntaxique.

temps l'accent québécois. Quoi qu'il en soit, dans le milieu scolaire de Toronto, les étudiants africains apparaissent toujours « as privileged keepers of the European standard. » Inversement, les étudiants franco-ontariens sont confrontés au stéréotype d'un « uncultured lumberjack, the bilingual sell-out to the Anglos » (Heller 2006, 167sq.).

Si le constat de Williams (1989, 85) – « unlike the West Indian immigrant population, generally only the most highly educated or the wealthiest of Africans leave the continent » – vaut toujours pour une grande partie des immigrants africains, les patrons migratoires sont néanmoins en train de changer. À côté du « brain drain » que pratiquent les gouvernements canadiens et québécois depuis des années, arrivent de plus en plus de gens moins instruits. Ce groupe se compose majoritairement de femmes peu ou pas scolarisées qui viennent dans le cadre du regroupement familial ainsi que de réfugiés politiques et de demandeurs d'asile dont certains n'ont pas pu fréquenter l'école. La priorité accordée par les derniers plans annuels d'immigration du Québec au recrutement de travailleurs qui ne disposent pas toujours d'une formation scolaire approfondie, a fait également augmenter le nombre de nouveaux arrivants qui parlent un français plus « africanisé ». Aussi, l'hétérogénéité linguistique pourrait-elle devenir un jour une source de conflits au sein de la communauté francophone.³⁹ Il reste cependant que le français canadien qui a lui-même un statut minoritaire, ne jouit pas du même prestige que le français hexagonal, ce qui pourrait modifier la situation dès le départ.

Finalement, les attitudes des immigrants africains envers l'anglais sont fondamentalement différentes de celles de la majorité des Québécois ou Franco-Ontariens. Si ces derniers, inquiets par leur statut minoritaire au sein de la fédération canadienne, cherchent plutôt à se protéger de l'influence anglaise en y voyant une menace pour leur propre identité, les immigrants ont beaucoup moins de réticences à l'égard de cette langue, bien au contraire. Venant de pays plurilingues ils ont l'habitude de vivre avec plusieurs langues sans y voir forcément un danger. En plus, le français joue moins le rôle d'un « bouclier » contre l'assimilation puisque, de toute façon, les immigrants sont prêts à s'intégrer dans une société et une culture qui leur sont étrangères. Sous cet égard, la situation des Africains francophones à Montréal se distingue cependant fondamentalement de celle des immigrants francophones à Toronto. Pour ces derniers, l'anglais est indispensable et s'ils ne le parlent pas déjà,

39 Dans le cas de l'anglais, le problème se présente déjà avec acuité. Kymlicka (1998, 84) qui aborde « the difficult issue of Caribbean dialects », souligne que les divergences ainsi que le prestige moins grand de ces variétés, provoquent des problèmes dans l'enseignement qui sont en partie responsables de l'échec scolaire des étudiants : « Studies show that many Caribbean students suffer in school because of their English. [...] They are often told that they do not speak or write 'properly', as if Jamaican English were an inferior or less accurate form of English. They understandably resent this perception, which they see as reflecting a subtle form of racism. » Malgré leur connaissance d'une variété d'anglais, ces immigrants sont obligés d'apprendre l'anglais comme langue seconde et se trouvent ainsi dans la même situation que les allophones.

ils cherchent généralement à l'apprendre dès leur arrivée au Canada. La plupart de mes interlocuteurs considèrent l'apprentissage de l'anglais comme un supplément de formation que l'on peut obtenir à Toronto et qui permet un perfectionnement sur le plan personnel : « c'est quelque chose de plus qui peut toujours servir, même dans le cas d'un retour au pays. » Il n'y a donc jamais de recul devant cette langue. La situation n'est pas la même pour le français dont la connaissance représente néanmoins un atout dans le contexte torontois. Par exemple, il n'est pas rare d'entendre parmi les membres de la communauté africaine francophone : « Le français, c'est ce que j'avais à vendre ici ; le français, c'est ce qui me fait vivre ici. » Si l'anglais est fondamental, le français est quelque chose de supplémentaire qui est valorisé dans un milieu anglophone. C'est donc leur bilinguisme qui les distingue de la majorité anglophone et qui augmente leurs chances de trouver un emploi. Sur ce « marché aux langues » (Calvet 2002), le français est avant tout une marchandise. Il est « commodifié » (Heller 2006), ce qui va de pair avec une vision beaucoup plus utilitaire de la langue. Et les Africains francophones sont très lucides là-dessus. Comme le constate également Le Blanc (2002, 136) pour les Ouest-Africains à Montréal : « language is regarded as a tool rather than as a category of identification. »

Au Québec la situation est complètement différente. Alors que le français est perçu comme un atout à Toronto, il semble avoir peu de valeur à Montréal, où c'est justement l'anglais qui est considéré comme un avantage personnel par les immigrants africains francophones. Certains relèvent la contradiction flagrante entre le poids accordé au français au moment du recrutement et sa valeur réelle une fois arrivés au Québec. S'ils ont été sélectionnés en partie à cause de leur connaissance du français, il s'avère vite que, dans le contexte montréalais, celle-ci n'a rien d'exceptionnel puisque, selon un de mes interlocuteurs, « tout le monde parle français ici et c'est l'anglais qui est requis et qui constitue une vraie plus-value. » Si dans le milieu anglophone c'est la connaissance du français qui représente un atout, aux yeux de la plupart des immigrants, l'inverse est vrai aussi. Devant cette analyse de la situation, il est tout à fait compréhensible que ceux qui ne parlent pas encore l'anglais, cherchent généralement à l'apprendre au plus vite. Certains Africains francophones montréalais déplorent qu'au Québec les anglophones ou allophones reçoivent gratuitement des cours de français tandis qu'on ne leur accorde rien de semblable. Beaucoup de ces nouveaux arrivants aimeraient avoir accès à des cours d'anglais gratuits, car, selon eux, pour réussir sur le marché du travail même au Québec, la maîtrise de l'anglais est indispensable. Souvent on m'a dit par rapport à l'anglais : « c'est un challenge » ou « nous avons soif de l'anglais. » Et ce médecin francophone d'origine congolaise installé avec sa famille à Montréal qui parle anglais à la maison parce que c'est utile pour les enfants, ne représente certainement pas un cas unique.

On dénonce aussi l'attitude ambiguë voire hypocrite du gouvernement québécois à l'égard de l'anglais. Selon la perception de certains immigrants africains, les membres des élites québécoises parleraient tous l'anglais alors qu'ils cherchent à

empêcher les Québécois « ordinaires » d'apprendre cette langue. La connaissance de l'anglais apparaît cependant capitale pour l'ascension sociale et elle assure également une plus grande mobilité dans le futur puisque Montréal, et le Québec en général, ne sont souvent qu'une première étape, une terre de transit, dans la trajectoire migratoire de ces nouveaux arrivants : « Montreal [...] remained a stepping stone to 'somewhere else' – a distant second choice for many Blacks » (Williams 1989, 87).⁴⁰ Les départs ultérieurs vers le Canada anglophone voire les États-Unis sont facilités par l'existence de réseaux transnationaux au sein de la communauté africaine. Comme le souligne Le Blanc (2002, 126sq.) pour les Africains de l'Ouest vivant à Montréal : « The complexity of these networks implies that immigration may neither be equated with an identity project – in this case, one of 'becoming Québécois' – nor to any sort of finite project – that is, Montreal as a final destination. » Et pour les raisons qui ont été invoquées plus haut, un nombre non négligeable d'Africains quitte effectivement la « Belle province », notamment pour Toronto, mais de plus en plus aussi pour l'Alberta, province économiquement très forte avec un marché du travail prometteur. En ouvrant une porte vers l'Amérique du Nord, l'anglais offre des possibilités pour de futures trajectoires migratoires que la seule maîtrise du français ne procure pas.

Et la mobilité reste un facteur-clef pour les immigrants africains vu les difficultés qu'ils rencontrent sur le marché du travail québécois. Dans le cas des personnes hautement qualifiées, c'est notamment la reconnaissance de leurs diplômes étrangers qui pose problème et qui barre l'accès aux professions réglementées étant donné que les ordres professionnels canadiens ne les acceptent pas. Exclus de leurs domaines d'expertise, ils sont obligés d'accepter des emplois qui ne correspondent pas à leur qualification initiale. Aussi, travaillent-ils dans des usines, des centres d'appel ou comme chauffeurs de taxi. Il n'est pas rare de rencontrer un médecin africain employé comme agent social ou un diplômé de sciences politiques avec doctorat qui devient agent en communication. Il existe donc une contradiction éclatante entre le recrutement de gens qualifiés et les difficultés que ceux-ci rencontrent au moment de leur insertion sur le marché du travail. Elle est évoquée par tous mes interlocuteurs africains et apparaît comme un des problèmes majeurs de leur intégration au Canada. Ce fait est également mis en relief par Elabor-Idemudia (2005, 61) :

The point system of immigration introduced education as a prerequisite to qualify for entry into Canada. Yet many highly qualified immigrants with professional credentials (in medicine, engineering, law, accounting

40 V. aussi Le Blanc (2002, 136) : « While being able to speak French makes participation in Quebec society easier, the French language is not seen as essential. Many have ambitions to become fluent in English so they can migrate to Toronto, Vancouver, or even to the United States. English classes are very popular among this group. »

etc.) from other countries cannot find jobs in Canada because their foreign qualifications are not recognized.

Puplampu/Tettey (2005, 43) dénoncent également ce qu'ils qualifient de « complete waste of talent » en critiquant l'inconsistance flagrante de la politique d'immigration canadienne : « The problem is the inconsistency of encouraging and approving the application of highly skilled immigrants to come to the country, only to find that their qualifications and skills are not valued. » De manière générale, Mensah (2002, 129) souligne la discrimination sur le marché du travail dont les Noirs seraient victimes : « it is the colour line in the job market that relegates most Blacks to low-paying, dead-end jobs or excludes them from some segments of the labour market altogether. » Cette « colour line » qui est aggravée par le problème de la reconnaissance des titres de compétence étrangers a pour conséquence immédiate une discrimination dans le secteur du travail dont 56% des personnes appartenant à une minorité visible font l'objet.⁴¹ Il en résulte de faibles revenus et le précaire même chez les immigrants diplômés, un phénomène qui touche tout particulièrement la population noire de sorte qu'on puisse parler d'une racialisation de la pauvreté.⁴²

Ces problèmes se font ressentir surtout dans les centres urbains de l'Ontario et du Québec, car, en général, les immigrants se concentrent dans les grandes régions métropolitaines de Toronto, Montréal, et, dans une moindre mesure, dans la région de la capitale fédérale Ottawa-Hull. A l'échelle nationale, Toronto accueille de loin le plus grand nombre d'immigrants et c'est aussi la ville canadienne avec la plus grande diversité ethnoculturelle :

En 2001, 45% de tous les immigrants de minorité visible au Canada demeuraient à Toronto, 19% à Vancouver et 11% à Montréal. Tous les groupes de minorités visibles, à l'exception de la population arabe de Montréal et de la population japonaise de Vancouver, se trouvent majoritairement à Toronto (Preston/Murnaghan 2005, 76).

A l'échelle du Québec, la diversité ethnoculturelle se concentre fortement à Montréal.

Ce qui vaut pour les immigrants en général est également vrai pour le sous-groupe des Noirs qui préfère s'établir dans les centres urbains aussi : « a salient feature of the Black presence in Canada is their high concentration in large cities » (Mensah 2002, 78). En chiffres absolus, c'est la province de l'Ontario qui attire le plus

41 V. Statistique Canada (2003) : Enquête sur la diversité ethnique : portrait d'une société multiculturelle. Ottawa.

42 D'après Galabuzi (2005, 63), « le taux de faible revenu a augmenté de 50% chez les diplômés de l'enseignement secondaire et d'un taux record de 66% chez les immigrants détenant un diplôme universitaire ! »

grand nombre d'immigrants noirs (en 1996 356 215 personnes dont 274 935 dans la seule région métropolitaine de Toronto). La population noire du Québec s'élève en 1996 à un total de 131 970 personnes, dont 122 320 dans la région métropolitaine de Montréal. Suit au troisième rang la région de la capitale nationale : en 1996 on recense 30 805 Noirs à Ottawa-Hull.⁴³ Environ 48% des Noirs canadiens vivent à Toronto et seulement 21% à Montréal. Les Noirs constituent cependant la plus grande minorité visible à Montréal : « While the number of Blacks in Montréal, in absolute terms, is less than half of the comparable figure in Toronto, it is worth noting that Blacks are the leading visible minority group in Montreal. Blacks constitute close to a third of all visible minorities in Montreal » (Mensah 2002, 80). Cette prédominance est due avant tout à la forte présence haïtienne qui représente à elle seule environ la moitié de la communauté noire montréalaise et dont une grande partie est entrée au Canada avec le statut de réfugié (Williams 1989, 81).

Après avoir discuté dans les grandes lignes la problématique de l'intégration des immigrants en provenance de l'Afrique subsaharienne, je terminerai en regardant de plus près comment se présente la situation des Africains francophones dans les deux régions métropolitaines qui accueillent le gros des nouveaux arrivants : Montréal et Toronto.

5. La situation à Montréal

Nous avons déjà vu que le choix du lieu de résidence dépend jusqu'à un certain degré des origines ethnoculturelles et des connaissances linguistiques des immigrants. Si les Haïtiens sont majoritaires à Montréal, la population noire de la ville est pourtant plus diversifiée. On y retrouve des représentants des trois groupes définis plus haut, à savoir des « French and Creole-speaking Haitians, the English-speaking West Indians and Black Canadians, and the trilingual Africans » (Williams 1989, 80sq.).⁴⁴ Les ressortissants des anciennes colonies anglaises dans les Caraïbes constituent le plus grand groupe de Noirs anglophones de Montréal (environ 80% d'après Williams 1989). Les immigrants africains viennent traditionnellement de pays anglophones (Afrique du Sud, Ghana, Kenya, Tanzanie) et francophones (Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo, RDC). Or depuis 1991, année où le Québec a obtenu l'autonomie en matière d'immigration, il recrute de préférence des francophones. Voilà pourquoi la communauté africaine francophone s'est considérablement élargie depuis une vingtaine d'années. Il n'est donc guère surprenant que les cinq principales origines ethniques africaines à Montréal soient congolaise, ghanéenne, camerounaise, zairoise et mauricienne (v. Mensah 2005, 85). Mis à part le Ghana, ce sont tous des pays où le français est la langue officielle ou du moins co-officielle. Les pays d'origine des immigrants africains admis au Québec pendant la période de

43 V. Mensah (2002, 77sq.).

44 Si un bon nombre d'Africains subsahariens parlent à côté du français et de l'anglais une langue africaine, ce trilinguisme n'est pourtant pas partagé par tous les membres de cette communauté.

1996 à 2000 illustrent également cette nouvelle orientation dans la politique de recrutement. En Afrique Centrale, ce sont la RDC (2 811 personnes), le Rwanda (786) et le Cameroun (649) qui affichent les plus grands nombres. Pour l'Afrique de l'Ouest – à l'exception du Ghana, une région essentiellement francophone – les quotas sont les suivants : Sénégal (484), Côte d'Ivoire (415), Guinée (384), Mali (178) et Burkina Faso (84) (v. Le Blanc 2002, 128). Pour la période en question, cela donne un total de 1 545 ressortissants de l'Afrique de l'Ouest et de 4 246 de l'Afrique Centrale dont on peut présumer qu'ils sont francophones. Ndoye (2003, 44), qui s'intéresse avant tout à l'immigration sénégalaise, fait le total de la population africaine francophone au Québec :

Selon les données statistiques Canada [sic] du recensement de 2001, la communauté sénégalaise vivant au Canada est estimée à 1 675 personnes dont 1 340 vivent au Québec et parmi ces dernières, 980 vivent à Montréal. D'une manière générale, on note une augmentation considérable des communautés africaines dans la province de Québec (955 Ivoiriens, 1 550 Camerounais, 1 720 Rwandais, 1 175 Burundais, 3 835 Congolais, 1 380 Mauritanais, etc.).

Le Blanc, qui brosse le tableau de l'immigration francophone ouest-africaine au Québec, distingue deux vagues successives, dont seulement la première – essentiellement constituée d'étudiants venus au cours des années 1960 dans le cadre de programmes d'études – aurait été très instruite :

The second wave of African migrants, arriving mainly in the 1980s and thereafter, significantly altered the make-up of the French-speaking West African population of Montreal to include liberal professionals (engineers and bankers, for instance), as well as significantly less-schooled individuals who were often illiterate in the French language (including performing artists, craftsmen, and traders). In fact, the diversification of the immigrant French-speaking West African population to Montreal brought about a noticeable difference of status between the less-educated immigrants and those highly-schooled individuals that came as students or as professionals with permanent resident status. (2002, 127)

Le nombre d'étudiants arrivés au cours des années 1960 était cependant tellement peu élevé qu'il me paraît difficile de les considérer comme une première « vague » d'immigration africaine. Parmi ceux qui sont arrivés à partir de 1980, il y a un grand nombre de réfugiés politiques qui sont souvent moins qualifiés et dont l'accueil ne dépend pas du Québec, étant donné que leur répartition à travers les provinces canadiennes relève du gouvernement fédéral.

Il a déjà été mentionné que les Africains francophones sont souvent bi- voire plurilingue et que le français n'est généralement pas leur langue maternelle. À côté des anciennes langues coloniales – essentiellement le français, l'anglais et l'arabe –, ils parlent normalement une et parfois plusieurs langues africaines dont certaines – comme le wolof, le bambara ou le swahili – sont également des langues véhiculaires. D'après mes connaissances, il n'existe pour le moment aucune étude qui examine la situation des langues locales africaines et leur usage dans la diaspora. Mais il est probable que le plurilinguisme des Africains persiste – au moins pour une ou deux générations – après leur arrivée au Canada et qu'il agrandit la diversité linguistique de villes comme Montréal. D'après certaines études, la « double majorité » historique, c'est-à-dire la coprésence de francophones et d'anglophones – tend à renforcer le particularisme ethnique (v. Meintel 1997, 19). C'est notamment à Montréal qu'on observe une « 'ethnic retention', i.e. a greater maintenance of ethnic institutions, social patterns (e.g. ethnic endogamy), and languages over time than in other North American cities » (Meintel/Fortin 2002, 2). Ce maintien est favorisé non seulement par la présence simultanée des deux langues – l'anglais et le français –, mais aussi par le rôle historique de la ville « as a springboard for new groups who would mostly settle elsewhere in North America » (Meintel/Fortin 2002, 2). Une des conséquences linguistiques de ce comportement est que « les langues autres se conservent plus longtemps à Montréal qu'ailleurs au Canada » (Meintel 1998, 86). En ce qui concerne les immigrants africains, il serait intéressant d'examiner jusqu'à quel point ce « conservatisme ethnique » caractérise aussi certains sous-groupes qui ont une langue commune autre que le français, de voir quels usages linguistiques prédominent au sein de ces groupes et quel y est le rôle des langues africaines. Dans un deuxième temps, il me semble très prometteur de contraster sous cet angle-là le comportement linguistique des immigrants africains à Montréal et à Toronto et d'analyser dans quelle mesure la langue dominante a des répercussions sur les habitudes linguistiques à l'intérieur de ces groupes.

À côté de l'intégration linguistique, c'est l'intégration sociale qui constitue le facteur le plus important dans la trajectoire des immigrants africains. Trouver un logement et un travail, ce sont là les deux préoccupations principales de tous les immigrants. En ce qui concerne le premier aspect, il est intéressant de noter que, à la différence des États-Unis, il n'existe pas de ghettos, même si l'on trouve – dans des villes comme Toronto et Montréal – certaines poches avec une plus grande concentration de Noirs : « Unlike the case in the United States, Black Canadians are, arguably among the least segregated groups [...]. Blacks are even far less spatially concentrated than non-visible minority groups, such as Jews, Greeks, and Portuguese, in Canadian cities » (Mensah 2002, 82).⁴⁵ Cette dispersion de la population noire immigrante pourrait être due au nombre relativement restreint de Noirs dans la plupart

45 De manière similaire, Williams (1989, 103) observe un « lack of integration with the Black anglophone community. »

des villes canadiennes. Williams (1989, 77) qui retrace l'histoire de la communauté noire de Montréal souligne également qu'il n'y a jamais eu de véritable enclave noire : « By the early seventies it was clear that the community could no longer be defined by its limited geography because Blacks were residing practically everywhere in the MUC [i.e. Montreal Urban Community, MD]. » Et elle poursuit : « Instead of enclaves based mainly on language or race, the neighbourhood is dividing along class lines » (Williams 1989, 91). En plus, et à la différence des États-Unis où les Noirs s'installent généralement au centre ville, la population noire canadienne s'établit majoritairement en banlieue.

Parmi les quartiers montréalais qui ont traditionnellement attiré un grand nombre d'immigrants, Côte-des-Neiges – loin d'être le seul quartier qui accueille de nouveaux arrivants – revêt cependant une forte importance symbolique et peut être considéré comme le quartier pluriethnique par excellence de la région métropolitaine. Côte-des-Neiges, situé dans l'ouest et donc dans la partie traditionnellement anglophone de Montréal, constitue aujourd'hui un « espace urbain extrêmement varié » (Ramirez 1997, 53).⁴⁶ Si une partie de la population noire s'est établie à Côte-des-Neiges, on trouve cependant aussi de fortes concentrations dans les quartiers de Notre-Dame-de-Grâce, de Lasalle, de Verdun et de Parc Extension alors que les Haïtiens se regroupent davantage dans les quartiers et banlieues au Nord et à l'Est de la ville (Laval, Rivières des Prairies, Montréal Nord, St. Michel, St. Léonard, Rosemont).⁴⁷

La communauté noire montréalaise s'est dotée d'une infrastructure culturelle et sociale très diversifiée. Ce réseau comprend des services commerciaux, des associations ethnoculturelles⁴⁸, des centres communautaires et des médias. Certaines des activités destinées à la communauté africaine sont regroupées et coordonnées par le Centre Afrika de Montréal, un organisme catholique animé par les missionnaires d'Afrique, les Pères Blancs. Il s'agit d'un centre communautaire qui veut être un lieu de rencontre et d'échange pour les différents associations et groupes tout en parti-

46 Selon le recensement de 1991, la population allophone (à laquelle appartiennent aussi les Africains et les Haïtiens, si leur langue maternelle n'est pas le français) à Côte-des-Neiges est passée à 71,8%. Dans le secteur de la Savane, on relève 88,6% de population allophone, contre 73,2% dans le secteur Kent et 70,6% dans celui de Snowdon. En même temps, on assiste à une émigration hors du quartier du groupe anglophone et par conséquent à un renouvellement impressionnant de la population du quartier. Face à cette baisse spectaculaire de la population anglophone et le maintien de la population francophone, on peut se demander « dans quelle mesure et de quelles manières la nouvelle configuration ethnoculturelle [...] a pu influencer sur les pratiques linguistiques de la population résidante » (Ramirez 1997, 71). Le roman *Côte-des-Nègres* de Mauricio Segura, qui raconte l'histoire de deux bandes de jeunes d'origine haïtienne et latino-américaine, donne une bonne idée de la diversité ethnoculturelle de ce quartier.

47 V. Williams (1989, 1997) pour une analyse historique détaillée des différents quartiers ethniques montréalais qui s'inspire de la démographie urbaine.

48 Quant à l'Afrique francophone, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Conakry, la RDC, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo sont chacun représentés par au moins une association ou un regroupement.

cipant activement à la création d'un réseau au sein de la communauté africaine. Le centre propose également un service d'accueil et d'orientation ainsi que des événements à caractère religieux.

6. La situation à Toronto

Capitale de l'Ontario et plus grande région métropolitaine du Canada avec – pour le Grand Toronto - près de six millions d'habitants, Toronto est une des villes les plus multiculturelles au monde. Sa croissance est due en grande partie à l'immigration. Quelque 70 000 nouveaux arrivants s'y établissent chaque année dont la plupart appartiennent à une minorité visible. Comme il a déjà été dit plus haut, c'est Toronto qui accueille la majorité des immigrants canadiens : « Près de 46% des immigrants qui obtiennent la résidence permanente au Canada s'établissent dans la région de Toronto. En 2001, les immigrants nés à l'étranger constituaient près de 44% de la population » (Qadeer/Kumar 2006, 6). En revanche, les francophones y sont largement minoritaires. La ville ne possède pas de quartier francophone et la communauté francophone qui compte environ 50 000 personnes est dispersée sur tout le centre urbain.⁴⁹ « Pour ce qui est de la ville de Toronto même, 23,8% des francophones proviennent d'autres régions de l'Ontario, 23,4% du Québec et 8,6% des autres provinces. Enfin, 44,2% des francophones proviennent d'autres pays » (Labrie *et al.* 2002, 218). Parmi ces derniers, un nombre considérable sont des Africains, même s'il n'y a aucun pays francophone parmi les cinq premiers états d'origine des immigrants africains à Toronto. D'après Mensah (2005, 85), ce sont les Somaliens qui sont en tête de liste, suivis des ressortissants du Ghana, de l'Éthiopie, de l'Afrique du Sud et du Nigéria.⁵⁰

Les Africains francophones qui choisissent de s'installer à Toronto font partie d'une minorité spécifique dont les droits sont garantis par la *Loi de 1986 sur les services en français*.⁵¹ Sur le plan linguistique, leur situation se distingue fondamentalement de celle des immigrants francophones montréalais. Les arguments des Africains francophones en faveur de Toronto ont déjà été discutés plus haut : ce sont surtout l'attrait économique de la ville et le sentiment d'y être moins marginalisés qu'ailleurs au Canada qui attirent des gens originaires de l'Afrique subsaharienne.

49 Ce chiffre provient d'un guide publié par *Citoyenneté et Immigration Canada. Direction de l'établissement et des affaires intergouvernementales, Région de l'Ontario 2007* qui s'intitule « Toronto, c'est ma ville » et qui est destiné aux nouveaux arrivants. On remarquera qu'il diffère de celui avancé par Jedwab (2005) qui ne parle que de 33 000 francophones à Toronto. V. ci-dessus. Par contre, Labrie *et al.* (2002) estiment la population francophone de la région à environ 80 000 personnes.

50 Pour un portrait de la diaspora caribéenne à Toronto qui se compose avant tout d'anglophones originaires de Jamaïque, v. Henry (1994).

51 Cette loi reconnaît le droit de recevoir des services en français par le gouvernement provincial dans une des 24 régions désignées. Une région peut être désignée, si sa population francophone est de plus de 5 000 personnes ou si elle représente au moins 10% de la population totale de la région. La ville de Toronto fait partie de ces régions désignées.

Dans cette décision, la langue semble être un facteur secondaire. Par contre, pour le gouvernement ontarien qui cherche depuis quelque temps activement à recruter des immigrants francophones pour assurer la survie de la minorité franco-ontarienne, le fait que bon nombre d'Africains parlent français revêt une certaine importance.

L'évolution démographique des communautés francophones hors Québec ne représente qu'un souci récent dans le domaine de l'immigration. En 2000, 4,6% (contre 4,5% en 2004) de tous les immigrants s'établissant à l'extérieur du Québec connaissaient uniquement le français à leur arrivée au Canada et un autre 4,3% (contre 7,3% en 2004) connaissaient l'anglais et le français. Comme ces individus-là arrivent dans un milieu anglophone, il était probable qu'ils choisissent finalement l'anglais comme langue principale. Etant donné la vulnérabilité des communautés francophones hors Québec, les autorités provinciales ont alors cherché des moyens pour augmenter le nombre d'immigrants parlant français : « Bien que l'immigration ne soit pas vue comme étant le seul remède aux défis démographiques avec lesquels les francophones hors Québec sont aux prises, elle pourrait néanmoins grandement contribuer à renouveler la vitalité des communautés linguistiques minoritaires » (Jedwab 2005, 122). Comme les immigrants francophones sont fortement concentrés dans les centres urbains, ceux-ci ont pour la majeure partie grossi la communauté de Toronto qui a énormément profité de l'apport des immigrants : « À Toronto, en prenant compte de la langue maternelle et de la PLOP [i.e. première langue officielle parlée, MD], la population francophone est d'environ 33 000 » (Jedwab 2005, 122sq.). Selon qu'on compte ceux qui ont le français comme langue maternelle ou ceux pour qui il est la première langue officielle parlée, le tableau se présente différemment : dans le premier cas, sur le total des 33 000 francophones torontois, seulement 9 400 immigrants ont le français comme langue maternelle contre 10 900 immigrants qui le parlent comme première langue officielle.⁵² Ces chiffres révèlent que la population francophone immigrante a désormais dépassé en nombre les Franco-Torontois « de souche ». Les francophones ethnoculturels jouent par conséquent un rôle important au sein de la communauté franco-torontoise. Ils représentent un apport démographique considérable à une minorité constamment menacée par l'assimilation : « in Toronto they [i.e. Black Francophones, MD] have doubled the numbers of Francophones who are faced with possible assimilation into the English-speaking majority and they have therefore become an important factor in supporting claims for more Francophone institutions and services » (Madibbo 2006, 25). En somme, la population francophone de Toron-

52 A l'échelle de l'Ontario, les chiffres sont les suivants : Sur les 493 630 locuteurs avec le français comme langue maternelle, 29 800 sont des immigrants, dont 8 790 en provenance d'Afrique. Si l'on regarde cependant le groupe de ceux pour qui le français est la première langue officielle parlée, on compte 489 910 personnes dont 34 725 immigrants. Sur ces derniers, 10 900 viennent d'Afrique (v. Jedwab 2005, 122).

to, anciennement très homogène, a aujourd'hui des origines géographiques et sociales très diverses.

Tout comme à Montréal, les quartiers ethniques de Toronto « ne se concentrent pas seulement dans les vieilles parties du cœur de la ville, mais dans les municipalités nouvellement créées dans les banlieues » (Qadeer/Kumar 2006, 7), au point que « les enclaves ethniques sont maintenant essentiellement un phénomène de banlieue » (Qadeer/Kumar 2006, 8). Mais globalement, la structure métropolitaine de Toronto « est en train d'évoluer vers un système spatial polycentrique de formes multiculturelles » (Qadeer/Kumar 2006, 7). En effet, des enclaves, caractérisées par des magasins (restaurants, boucheries spécialisées), des services (avocats, agents de voyage, associations culturelles), des lieux de cultes, etc. destinés à la communauté, sont inexistantes pour ce qui est de la communauté noire de la région métropolitaine de Toronto :

les concentrations de Noirs se limitent à des immeubles d'habitations, soit quelques centaines d'individus dans un secteur [...]. Les origines nationales, la langue et la religion sont des éléments de liaison des enclaves. La race est un facteur auxiliaire. [...] Les Chinois et les Sud-Asiatiques forment les seules enclaves de minorités visibles. *Il n'existe aucune enclave assez importante de Noirs.* (Qadeer/Kumar 2006, 9 ; c'est nous qui soulignons)

n plus, cette tendance à la déconcentration des Noirs va en s'amplifiant. L'absence d'enclave noire résulte probablement de la grande hétérogénéité de cette population et de sa diversité ethnoculturelle qui se traduit dans des pratiques culturelles, religieuses, langagières et identitaires fort divergentes. C'est là aussi la conclusion à laquelle arrivent Qadeer/Kumar (2006, 13) qui constatent que, de façon générale, « une concentration ethnique a presque autant de différences culturelles internes qu'on pourrait l'imaginer entre des groupes différents. » Par conséquent, « la ségrégation ethnique dans la région de Toronto est tempérée par un degré respectable de diversité interne. »

Dans son analyse de la minorité noire francophone à Toronto, Madibbo (2006) met l'accent sur les points communs de cette communauté en focalisant sur la discrimination raciale et la « minorisation » au sein du groupe déjà minoritaire des Franco-Torontois. Africains francophones et Haïtiens vivant à Toronto formeraient « a racial minority situated within the official linguistic minority » (Madibbo 2006, 1). Comme la langue et l'appartenance ethnique constituent deux des principaux facteurs qui influencent les constructions identitaires d'un individu et par conséquent ses rapports avec autrui⁵³, Madibbo s'intéresse au rôle que ceux-ci jouent dans les constructions identitaires des Noirs francophones. Elle arrive à la conclusion que si

53 V. Ulysse/McAll (1997, 203).

les Noirs rejoignent d'abord largement les institutions francophones, ils y sont cependant confrontés à la discrimination raciale des Franco-Torontois « de souche ». Cette expérience les pousse finalement à d'autres constructions identitaires, basées davantage sur le critère de la race, et les rapproche des Noirs anglophones. Pour faire face à la discrimination, l'identité raciale l'emporterait à la fin au détriment de l'allégeance linguistique. Cette généralisation me paraît pourtant un peu hâtive, parce que sans fondement sociolinguistique : compte tenu de l'hétérogénéité de la communauté noire et du multilinguisme courant dans beaucoup de pays africains, une connaissance préalable des pratiques langagières au sein des groupes en question est indispensable pour déterminer la valeur identitaire qu'on y accorde au français. Dans ce contexte, il faut se souvenir aussi que beaucoup d'Africains considèrent le français avant tout comme un outil voire une marchandise et moins comme un élément identitaire. Il reste que, même si l'appartenance raciale peut l'emporter dans certains cas sur l'allégeance linguistique, l'intégration des Africains dans la francophonie torontoise a conduit à des transformations fondamentales de certaines de ses institutions.

Ces transformations touchent notamment un organisme qui est au cœur de la francophonie torontoise – le *Centre francophone* (l'ancien *Conseil des organismes francophones du Toronto métropolitain*, COFTM) – ainsi que une clinique, le *Centre médico-social communautaire de Toronto*. En 2004, ces deux institutions fusionnent pour former désormais une seule appelée *Centre francophone de Toronto* (CFT). Si, au moment de sa fondation en 1977, le Centre francophone répondait surtout aux besoins de la communauté franco-torontoise, anciennement très homogène et composée surtout de Canadiens-Français et d'Européens, il se met aujourd'hui essentiellement au service des nouveaux arrivants : « Le Centre francophone de Toronto dessert la majorité de la population francophone de Toronto, et 65% de ses clients sont originaires de l'extérieur du Canada. C'est dire que le Centre francophone de Toronto est la porte d'entrée des francophones à Toronto » (Rapport annuel 2006-2007 du CFT, 4). Le Centre francophone offre une gamme de services intégrés en français.⁵⁴ Ses programmes visent avant tout les nouveaux arrivants francophones qui ne peuvent pas bénéficier pleinement des services aux immigrants offerts en anglais : « C'est là qu'intervient le Centre francophone de Toronto qui offre une multitude de services tels que les services juridiques, d'emploi, d'établissement, d'accueil, de santé, et des activités culturelles aux francophones en général et aux nouveaux arrivants en particulier » (Rapport annuel 2006-2007 du CFT, 4). En 2007, l'équipe du CFT compte près de 80 personnes qui assurent 37 pro-

54 Le Centre publie également l'*Annuaire des ressources francophones de Toronto*. Il existe par ailleurs un journal gratuit francophone à Toronto : *L'express. L'hebdo des francophones du grand Toronto*, et un journal bimestriel à prédominance française – *Canora* – destiné aux immigrants africains, antillais et asiatiques.

grammes distincts. Chaque année, plus de 5 000 personnes consultent le Centre dans le cadre d'environ 16 000 rencontres individuelles.⁵⁵

Madibbo/Labrie (2005, 61), qui examinent les transformations que cette institution francophone torontoise a subies sous l'effet de l'immigration et l'arrivée de nouveaux groupes de francophones, concluent que le Centre est passé d'un « organisme de regroupement à un guichet de services » qui répond surtout aux besoins des nouveaux arrivants. Si, à l'origine, le choix du français comme langue de communication au sein de cette institution allait de soi – « parler français est pris comme un acquis, la langue n'est pas une question prioritaire » dans les mots d'un des responsables – l'accueil d'une clientèle majoritairement africaine, a conduit à l'introduction de deux langues africaines – le lingala et le swahili⁵⁶ – dans les services du Centre francophone. Cette décision répond aux besoins d'immigrants avec des compétences insuffisantes en français, ce qui est surtout le cas de personnes peu ou pas scolarisés (notamment des réfugiés ou des femmes venues dans le cadre du regroupement familial). En somme, pour la plupart des nouveaux arrivants, le Centre représente un premier point de chute. Avoir recours à une institution francophone facilite leur intégration. Les aspects identitaires – vivre en français ou préserver la langue française – sont cependant secondaires voire insignifiants pour ce groupe. Le fait qu'une partie de la clientèle africaine francophone réclame des cours d'anglais est un autre indice de ces transformations du Centre vers une institution de plus en plus plurilingue.

À côté du Centre francophone qui regroupe une grande partie des activités et services destinés à la population francophone en général et aux nouveaux arrivants en particulier, il existe d'autres organismes qui ciblent une clientèle immigrante francophone. Parmi ceux-ci *Alpha-Toronto*, un centre francophone de pré-emploi qui offre une formation de base en alphabétisation, calcul et informatique, s'adresse essentiellement aux francophones adultes sans diplôme d'études secondaires. Une bonne partie de ceux qui ont recours à ses services gratuits sont des francophones en provenance d'Haïti et d'Afrique. *OASIS*, un Centre de femmes qui a pour mission d'améliorer la situation des femmes francophones dans la région de Toronto, cible également les femmes immigrantes, réfugiées ou nouvellement arrivées à Toronto. Ce centre appuie les femmes lors de la recherche d'un emploi et propose des consultations individuelles pour des femmes victimes de violence. En plus, il organise des ateliers de prévention et de sensibilisation aux différentes formes de violence, propose des cours d'auto-défense et intervient également dans les écoles francophones. Ses services gratuits sont délivrés uniquement en français.

La clinique du Centre francophone offre une vaste gamme de services de santé, dont certains répondent spécifiquement à l'arrivée massive d'immigrants franco-

55 Ces informations ont été recueillies au cours d'un entretien avec le Directeur général du Centre, Jean-Gilles Pelletier, en septembre 2007.

56 Il s'agit de langues véhiculaires de la région des grands lacs, d'où provient une grande partie des immigrants et des réfugiés africains au Canada.

phones au cours de la dernière décennie.⁵⁷ Les services de santé comprennent des soins cliniques et infirmiers, des conseils en nutrition, des programmes d'éducation, la thérapie et le counseling en santé mentale et l'interprétation médicale en français. La promotion de la santé communautaire est prioritaire. Ici on accorde une importance capitale aux maladies transmissibles sexuellement et notamment à la prévention et sensibilisation contre le VIH/sida. La clinique n'offre pas que le dépistage anonyme du VIH. Dans le cadre d'un projet financé par l'Agence de santé publique du Canada, elle a également conçu différents programmes pour enrayer la pandémie : « La population cible de ce projet est constituée de couples, de personnes vivant seules ayant des partenaires occasionnels provenant de pays où le VIH/sida est endémique (Afrique et Caraïbes) » (Vivre mieux. Le bulletin du Centre francophone de Toronto, printemps/été 2007, 4). Plusieurs activités ont été réalisées dans le cadre de ce programme : des sessions de formation et d'information ; des groupes de consultation, de discussion et de soutien, des activités conférences ainsi que des rencontres sociales à caractère artistique sur les thématiques du VIH/sida. Dans l'ensemble, les responsables ont privilégié l'éducation par les pairs en ce qui concerne la pandémie. Une initiative assez originale sont les *Soupers africains*, qui ont lieu une fois par mois pour discuter, de façon informelle et autour de plats typiquement africains apportés par les membres de la communauté, santé et prévention du VIH/sida. Ces soirées, organisées chaque fois autour d'un thème différent, sont animées par un agent social du Centre francophone. Elles attestent la nouvelle orientation de la clinique qui s'oriente de plus en plus vers une clientèle de nouveaux arrivants francophones en adaptant ses services à leurs besoins de santé (v. Labrie et al. 2002).

7. Conclusion

En guise de conclusion, je termine cet article à caractère exploratoire en esquisant les grandes lignes d'une future recherche de terrain qui s'inscrira dans la prolongation de la présente étude et qui examinera, à partir de données empiriques, la communication dans le domaine de la santé publique et préventive destinée aux immigrants africains en focalisant sur la sensibilisation relative au VIH/sida.

Si les nouveaux arrivants subsahariens sont ciblés par les services de santé, c'est d'abord parce qu'ils viennent de pays en voie de développement où les systèmes de santé et les soins médicaux sont en général hautement déficitaires. Dues aux conditions de vie précaires, en particulier les réfugiés connaissent des taux élevés de prévalence quant aux maladies infectieuses et surtout au VIH/sida (v. Koser 2007, 78). De manière générale, l'Afrique subsaharienne, et notamment l'Afrique australe, font partie des pays où le VIH/sida est endémique. Ces pays, où la maladie peut

57 Le développement d'un système de santé opérant en français a été une des revendications fondamentales de la communauté franco-ontarienne qui a conduit, suite à l'adoption de la *Loi sur les services en français*, à partir de 1989 à la création d'agences de santé (*Centre de santé communautaire*) devant offrir des services en français. V. Labrie et al. (2002).

toucher jusqu'à un tiers de la population adulte, affichent des taux de prévalence record.⁵⁸ Pour Mensah (2002, 68), la pandémie constituerait même une des raisons pour la volonté croissante de la population d'émigrer.

Une fois arrivés au Canada, la situation des immigrants et réfugiés reste difficile puisqu'ils y souffrent fréquemment d'iniquités structurelles et systémiques. Aussi, les groupes ethnoculturels africains constituent-ils une population très vulnérable aux maladies sexuellement transmissibles et en particulier au VIH/sida. On estime que 7% à 10% des personnes vivant avec le VIH au Canada sont d'origine africaine, alors que les Africains représentent seulement 2,2% de la population canadienne.⁵⁹ À l'inverse, cette vulnérabilité des Africains subsahariens a conduit, dans le monde occidental, à un préjugé à leur égard : « they are associated with the spread of infectious diseases, and especially HIV/AIDS » (Koser 2007, 61). Ce stéréotype trouve son écho dans la politique d'immigration du Canada qui exige des examens médicaux extensifs de la part des Africains désireux d'entrer le pays : « The stereotypical connection between Africa and disease also features in the immigration experiences of Africans as they attempt to enter Canada. They are therefore required to undergo extensive medical examinations that are strictly enforced » (Puplampu/Tettey 1995, 35). Si de telles précautions peuvent se comprendre du point de vue de la santé publique, elles apparaissent néanmoins comme « néo-racistes » aux yeux de ceux qui sont concernés. Toujours est-il que les immigrants provenant de régions où le VIH/sida est endémique ont d'importants besoins en matière de dépistage, de counseling, de prévention et de sensibilisation – besoins auxquels les services destinés aux nouveaux arrivants ont réagi en accordant une place privilégiée à l'éducation dans le domaine de la santé. Le nombre disproportionné de personnes noires vivant avec le VIH a conduit notamment au développement de programmes et de messages spécifiques adressés aux groupes ethnoculturels particulièrement frappés par la pandémie.⁶⁰

58 Au-delà du critère racial, ce sont probablement les taux élevés de prévalence du VIH/sida en Afrique subsaharienne et dans les Caraïbes qui expliquent pourquoi, dans les statistiques tout comme dans la plupart des publications concernant la santé des nouveaux arrivants, on ne différencie guère entre les immigrants de ces deux régions. Malgré leurs diversités, ces deux catégories d'immigrants se confondent en général dans le discours public, ce qui est d'autant plus problématique que la nécessité d'une sensibilisation adaptée aux particularités ethnoculturelles du groupe cible ne fait plus aucun doute aujourd'hui.

59 V. Coalition interagence sida et développement (2006, 1).

60 Les immigrants africains connaissent, avec les immigrants en provenance des Caraïbes, les taux les plus élevés de prévalence du VIH/sida. Au-delà du critère racial, ce sont probablement ces parallèles dans les deux régions qui expliquent pourquoi, dans les statistiques tout comme dans la plupart des publications concernant la santé des nouveaux arrivants, on ne différencie guère entre immigrants africains et caribéens. (v. Tharao *et al.* 2006). Malgré leurs diversités, ces deux catégories d'immigrants sont mis dans le même sac, ce qui est d'autant plus problématique que la nécessité d'une sensibilisation adaptée aux particularités ethnoculturelles du groupe cible ne fait plus aucun doute aujourd'hui.

Ce sont les aspects socio-culturel et communicatif de cette sensibilisation contre le VIH/sida destinée aux immigrants africains qui formeront le noyau des futures recherches dans la communauté subsaharienne francophone au Canada. De manière générale, la communication relative à la santé, aux problèmes médicaux et en particulier à la sexualité est une communication délicate puisqu'elle touche au corps et aux questions fondamentales de l'existence humaine. Aussi, n'est-il pas rare que la sensibilisation contre le VIH/sida se voit obligée de violer des tabous linguistiques et culturels pour aborder certains aspects de la problématique. Les compétences linguistiques et les savoirs ethnoculturels acquièrent alors une importance accrue. Dans une perspective linguistique et interactionnelle, on étudiera notamment les comportements et pratiques langagiers observables dans le contexte de la sensibilisation. Dans un deuxième temps, la focalisation sur la prévention contre le VIH/sida permettra d'éventuels recoupements avec des recherches effectuées au Burkina Faso.⁶¹ Une telle mise en parallèle pourra contribuer – dans le domaine très restreint de la communication de la santé – à une meilleure connaissance des aspects linguistiques et effets communicatifs de la mondialisation, une question qui suscite un intérêt grandissant en sciences du langage (v. Heller 2002, Calvet 2002, Coupland 2003).

Bibliographie

- Abdi, Ali A., 2005, « Reflections on the long struggle for inclusion: The experience of people of African origin », dans : Wisdom J. Tettey/Korbla P. Puplampu (dirs.), *The African Diaspora in Canada*, Calgary: The University of Calgary Press, 49-60.
- Armand, Françoise et al., 2002, « Exploration des pratiques de littératie en milieu familial et portrait démolinguistique d'élèves immigrants allophones nouvellement arrivés en situation de grand retard scolaire au Québec », *Revue canadienne de linguistique appliquée*, 8.1, 7-26.
- Calvet, Louis-Jean, 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Hachette.
- , 2002, *Le marché aux langues : les effets linguistiques de la mondialisation*. Paris : Plon.
- Carpentier, Jean/François Lebrun, 1987. *Histoire de France*. Paris : Seuil.
- Census of Canada 2001, publié par Statistics Canada, Ottawa, 21 janvier 2003. Catalogue number 97F0009XCB2001002.
- Coalition interagence sida et développement, 2006, « Le VIH/sida et les communautés de la diaspora vivant au Canada », < www.icad-cisd.com >.
- Coupland, Nick (dir.), 2003, *Sociolinguistics and globalisation* [Journal of Sociolinguistics, 7/4]. Dépliant publié à l'occasion de l'Ontario Bicentenary. *The Act to abolish the British Slave Trade 2007*.
- Dorigny, Marcel/Bernard Gainot, 2006, *Atlas des esclavages*. Paris : Editions Autrement.
- Drescher, Martina, 2007, « Global and Local Alignments in HIV/AIDS Prevention Trainings: A case study from Burkina Faso », *Communication & Medicine*, 4-1, 3-14.
- , sous presse, « Contextualizing Local Knowledge: Reformulations in HIV/AIDS Prevention in Burkina Faso », dans : Christina Higgins/Benny Norton (dirs.), *Applied Linguistics in the Field: Local Knowledge and HIV/AIDS*, Clevedon : Multilingual Matters.

61 V. Drescher (2007, sous presse).

- Elabor-Idemudia, Patience, 1999, « Gender and the new African diaspora: African immigrant women in the Canadian labor force », dans : Isidore Okpewho *et al.* (dirs.), *The African diaspora. African origins and new world identities*, Bloomington : Indiana University Press, 234-253.
- , 2005, « Immigrant integration in Canada. Policies, programs and challenges », dans : Carl E. James (dir.), *Possibilities & limitations. Multicultural policies and programs in Canada*, Halifax : Fernwood Publishing, 58-75.
- Erfurt, Jürgen, 2004, « Immigration et alphabétisation : l'intégration linguistique des immigrants antillais dans le milieu québécois francophone », dans : Robert Laliberté/Denis Monière (dirs.), *Le Québec au miroir de l'Europe*, Québec: AIEQ, 191-198.
- Galabuzi, Grace-Edward, 2005, « Facteurs influant sur la situation économique et sociale des immigrants », *Canadian Issues*, 59-64.
- Gilroy, Paul, 1993, *The Black Atlantic. Modernity and Double Consciousness*. Cambridge : Harvard University Press.
- Heller, Monica, 2002, « Globalization and the commodification of bilingualism in Canada », dans : David Block/Cameron Deborah (dirs.), *Language Learning and Teaching in the Age of Globalization*, London : Routledge, 47-63.
- , 2006, *Linguistic minorities and modernity*. London/New York : Continuum.
- Henry, Frances, 1994, *The Caribbean diaspora in Toronto : Learning to live with racism*. Toronto : University of Toronto Press.
- Henry, Frances *et al.*, 1995, *The Colour of Democracy. Racism in Canadian society*. Toronto : Harcourt Brace & Com.
- Jedwab, Jack, 2005, « Les intersections de la dualité », *Canadian Issues*, 119-123.
- Juteau, Danielle, 2004, « 'Pures laines' québécois. The concealed ethnicity of dominant majorities », dans : Eric Kaufmann (dir.), *Rethinking ethnicity*, London : Routledge, 84-101.
- Koser, Khalid, 2007, *International migration : A very short introduction*. Oxford : Oxford University Press.
- Kymlicka, Will, 1998, *Finding our way. Rethinking ethnocultural relations in Canada*. Toronto : Oxford University Press.
- Labrie, Normand *et al.*, 2002, « Minoration et santé: les formations discursives des communautés et institutions francophones à Toronto », *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 74, 209-235.
- Le Blanc, Marie Nathalie, 2002, « Processes of identification among French-speaking West African migrants in Montreal », *Canadian Ethnic Studies/Etudes ethniques au Canada*, 34.3, 121-141.
- Madibbo, Amal, 2006, *Minority within a Minority. Black Francophone Immigrants and the Dynamics of Power and resistance*. New York : Routledge.
- Madibbo, Amal/Normand Labrie, 2005, « La transformation des institutions et des communautés francophones face à l'immigration et à la mondialisation: une étude de cas », *Reflets*, 11, 49-80.
- Meintel, Deirdre *et al.*, 1997, « Etudier la pluriethnicité à l'ère de la mondialisation », dans : Deirdre Meintel *et al.* (dirs.), *Le quartier Côte-des-Neiges à Montréal. Les interfaces de la pluriethnicité*, Paris/Montréal : L'Harmattan, 11-28.
- , 1998, « Les comportements linguistiques et la nouvelle pluriethnicité montréalaise », *Etudes canadiennes*, 45, 83-93.
- Meintel, Deirdre/Sylvie Fortin, 2002, « The new French fact in Montreal : francization, diversity, globalization », *Canadian Ethnic Studies/Etudes ethniques au Canada*, 34.3, 1-4.
- Mensah, Joseph, 2002, *Black Canadians*. Halifax : Fernwood Publications.
- , 2005, « L'hétérogénéité ethnoculturelle des Noirs dans nos 'ethnicités' », *Canadian Issues*, 81-87.
- Ndoye, Amadou, 2003, *Les immigrants sénégalais au Québec*. Paris : L'Harmattan.
- Oakes, Leigh/Jane Warren, 2007, *Language, citizenship and identity in Quebec*. Houndmills : Palgrave Macmillan.
- Piché, Victor, 2002, « Immigration, diversity and ethnic relations in Quebec », *Canadian Ethnic Studies/Etudes ethniques au Canada*, 34.3, 5-27.

- Pöll, Bernhard, 1998, *Französisch außerhalb Frankreichs*. Tübingen : Niemeyer.
- Preston, Valerie/Ann Marie Murnaghan, 2005, « Immigration et racialisation au Canada », *Canadian Issues*, 76-80.
- Puplampu, Korbla P./Wisdom J. Tetey, 2005, « Ethnicity & the identity of African Canadians: A theoretical & political analysis », dans: Wisdom J. Tetey/Korbla P. Puplampu (dirs.), *The African Diaspora in Canada*, Calgary : The University of Calgary Press, 25-48.
- Qadeer, Mohammad/Sandeep Kumar, 2006, « Les enclaves ethniques et la cohésion sociale », *Canadian Journal of Urban Research*, 15.2 (Supplement), 1-20.
- Ramirez, Bruno, 1997, « Histoire et histoires dans la métropole québécoise: le quartier Côte-des-Neiges », dans : Deirdre Meintel et al. (dir.), *Le quartier Côte-des-Neiges à Montréal. Les interfaces de la pluriethnicité*, Paris/Montréal : L'Harmattan, 53-76.
- Rapport annuel 2006-2007 du Centre Francophone de Toronto. Toronto.
- Segura, Mauricio, 1998, *Côte-des-Nègres*. Montréal : Boréal.
- Ship, Susan J., 2005, « Citizens of the state but not members of the nation. The politics of language and culture in the construction of minorities in Quebec », dans : Carl E. James (dir.), *Possibilities & limitations. Multicultural policies and programs in Canada*, Halifax : Fernwood Publishing, 76-92.
- Statistique Canada 2003: Enquête sur la diversité ethnique: portrait d'une société multiculturelle. Ottawa. <www.statcan.ca/francais/freepub/89-593-XIF/89-593-XIF2003001.pdf>.
- Symons, Gladys L., 2002, « The state and ethnic diversity, Structural and discursive change in Québec's Ministère d'Immigration », *Canadian Ethnic Studies/Etudes ethniques au Canada*, 34.3, 28-46.
- Tetey, Wisdom J./Korbla P. Puplampu, 2005, « Continental Africans in Canada: Exploring a neglected dimension of the African-Canadian experience », dans : Wisdom J. Tetey/Korbla P. Puplampu (dirs.), *The African Diaspora in Canada*, Calgary : The University of Calgary Press, 3-23.
- Tétu, Michel, ³1992, *La francophonie*. Montréal : Guérin.
- Tharao et al., 2006, *Silent Voices of the HIV/AIDS Epidemic: African and Caribbean Women in Toronto 2002-2004*. Toronto : Women's Health in Women's Hands Community Health Centre.
- Trudel, Marcel, 1960, *L'esclavage au Canada français*. Québec : Les presses de l'université Laval.
- Vivre mieux. Le bulletin du Centre francophone de Toronto, printemps/été 2007. <www.centrefranco.org/data/bulletins/00000007.pdf>.
- Williams, Dorothy, 1989, *Blacks in Montreal 1628-1986 : A Urban demography*. Cowansville : Les éditions Yvon Blais.
- , 1997, *The road to now. A history of Blacks in Montreal*. Montréal : Véhicule Press.

Sources Internet

- en.wikipedia.org/wiki/Money_and_the_ethnic_vote
www.canadiana.org/citm/specifique/immigration_e.html
www.centrefranco.org/data/bulletins/00000007.pdf
www.icad-cisd.com
www.ijcan.org/qc/legis/loi/i-0.2/20080215/tout.html
www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/Plan-immigration-2007.pdf
www.statcan.ca/francais/freepub/89-593-XIF/89-593-XIF2003001.pdf